



COOPÉRONS POUR DEMAIN

RAPPORT RSE 2022 - 2023





SOMMAIRE

P-6

Intégration de la RSE dans le pilotage du Groupe

P-8

Le modèle coopératif des Maîtres Laitiers du Cotentin. Raison d'être et valeurs

P-19

De l'analyse des risques à l'expression de nos enjeux RSE

P-31

Mise en œuvre de la démarche RSE : comment nous coopérons pour demain

P-32

Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs

P-39

Coopérons pour une alimentation durable et responsable

P-43

Coopérons avec les professionnels et les consommateurs

P-46

Coopérons pour la planète et les générations futures

P-55

Synthèse des indicateurs clés

P-60

Rapport de l'organisme tiers indépendant



1. INTÉGRATION DE LA RSE DANS LE PILOTAGE DU GROUPE

Baptisée « **Coopérons pour demain** », notre stratégie RSE se révèle indissociable de notre stratégie de développement.

Elle entend prolonger le sens de nos valeurs coopératives en pérennisant le savoir-faire laitier français, en préservant notre patrimoine gastronomique et en agissant avec éthique et transparence dans la conduite de nos opérations comme dans nos relations avec nos différentes parties intéressées.

Elle implique toutes nos filiales et entités, et s'appuie sur quatre éléments structurants :

- Les valeurs coopératives du Groupe, qui nous engagent naturellement à un développement de long terme.
- La prise en compte des exigences réglementaires et normatives.
- Les échanges avec les parties intéressées, internes et externes, notamment pour définir les enjeux prioritaires.
- Des objectifs annualisés, afin de tenir nos engagements tout en prenant en compte les évolutions de notre contexte économique, social, sociétal, environnemental.



Nous poursuivons un double objectif :

Tout d'abord, nous voulons mettre à disposition du plus grand nombre le « meilleur du lait » tout en garantissant à nos producteurs laitiers une juste rémunération.

Ensuite, nous voulons être tout proche des professionnels et des convives à travers une distribution alimentaire et des services améliorant leur qualité de vie au quotidien.

La démarche est portée par la Gouvernance du Groupe.

Le Comex est à l'origine de l'analyse des risques, des définitions d'enjeux, des premières priorisations. Depuis sept ans, il a impulsé ces travaux, les a formalisés en 2018, pour mise en œuvre auprès des filiales, des directions fonctionnelles.

Les administrateurs s'assurent que la démarche porte les valeurs du Groupe et s'insère dans la stratégie. Ils sont aussi des relais privilégiés auprès d'une de nos parties intéressées les plus importantes : les sociétaires.

Depuis début 2021, un Comité RSE réunit cinq administrateurs, qui se spécialisent et participent plus fréquemment aux réflexions RSE du Groupe.

Depuis mi-2020, l'animation, le déploiement de la démarche sont délégués à un Responsable RSE Groupe, qui intervient auprès de toutes les activités du Groupe : Production laitière, Pôle industriel, réseau France Frais.

La RSE devient une clef de lecture pour tous nos travaux, dans nos instances de réflexion et de décision : Comités de direction, Convention Groupe, Comité d'Orientation France Frais, réunions régionales...

UNE DÉMARCHE DÉVELOPPÉE SUR 4 PILIERS

- Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs

- Coopérons avec les professionnels et les consommateurs

- Coopérons pour une alimentation durable et responsable

- Coopérons pour la planète et les générations futures



2. LE MODÈLE COOPÉRATIF DES MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN : RAISON D'ÊTRE ET VALEURS

Née en 1962 à Sottevast de l'Union des coopératives laitières de la Manche (UCALMA), notre coopérative s'est développée au fil du temps. Depuis 1986, notre groupe s'est construit autour de trois entités toutes rattachées au terroir d'origine :

- la coopérative Les Maîtres Laitiers du Cotentin, maison mère restée à Sottevast depuis l'origine ;
- la holding industrielle Evolving, créée en 2016 ;
- le réseau de distribution France Frais, qui se déploie dans toute la France au travers de plus de 120 plateformes.

Proche de ses marchés, le groupe compte plus de 5 400 collaborateurs. Il dispose d'implantations industrielles, principalement dans la Manche, et commerciales sur l'ensemble du territoire français pour l'activité de distribution.

DES VALEURS QUI NOUS RAPPROCHENT

Fondé sur l'association de compétences au service du bien commun et du partage équitable des richesses, notre modèle coopératif se distingue par des valeurs fortes :
l'humanité, la solidarité, l'équité et la transparence.

NOUS VOULONS QUE NOTRE COOPÉRATIVE PROFITE À TOUS

Exercée démocratiquement, sur la base d'un conseil d'administration élu par les sociétaires, et d'un président élu par le conseil d'administration, notre gouvernance vise à rémunérer le mieux possible les hommes et les femmes qui sont à l'origine de la valeur. Il s'agit en premier lieu des sociétaires-producteurs, garants de la pérennité du modèle et de sa transmission aux générations à venir par la création durable de richesse.

Dans le secteur de la production laitière, l'achat de la matière première n'est pas réalisé dans une optique de rentabilité, au prix le plus bas, mais dans un objectif de valorisation de la rémunération des sociétaires producteurs, au prix le plus « juste ». Sur un marché national et européen à la fois très concurrentiel et marqué par une baisse structurelle de la demande dans les pays développés, il n'y a donc pas d'autre solution pour pérenniser ce modèle que d'anticiper la demande, investir dans les outils industriels capables de répondre aux nouveaux besoins et pénétrer les pays émergents. **Tel est le socle de notre responsabilité d'entreprise.**



7 SECTIONS
DE PRODUCTION



1020
PRODUCTEURS
ATTENTIONNÉS



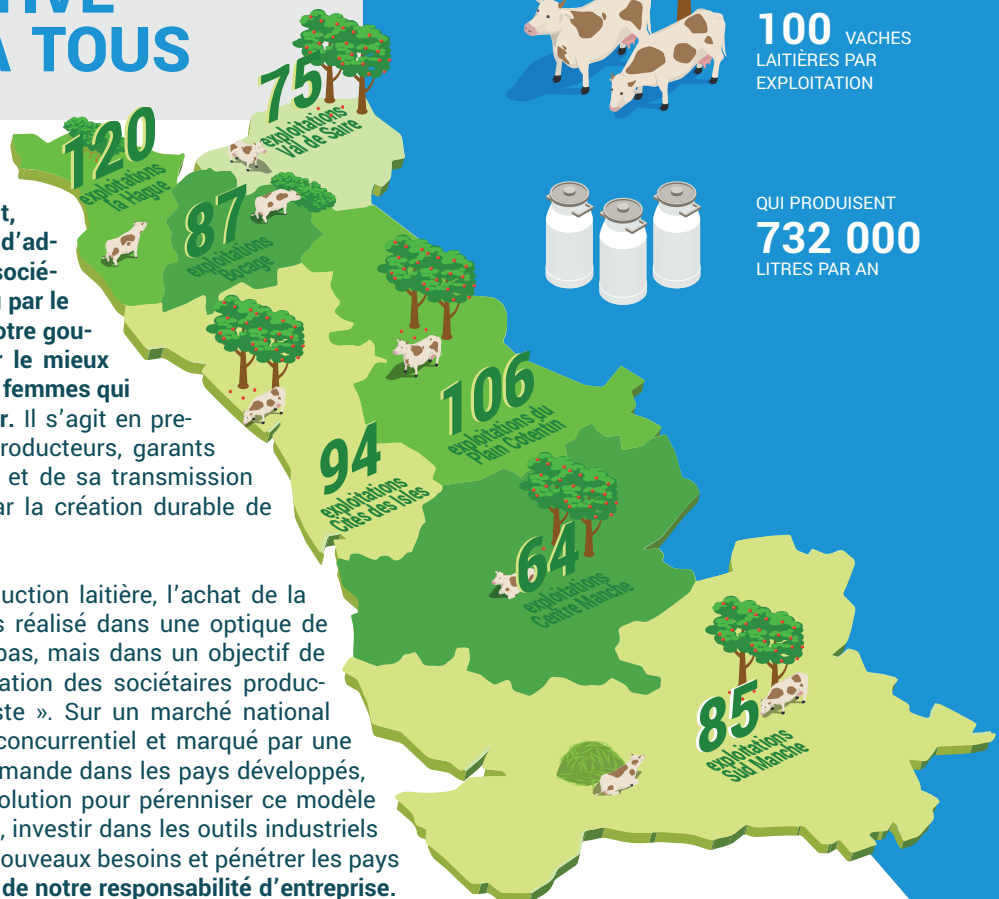
631
EXPLOITATIONS
À TAILLE HUMAINE
D'UNE MOYENNE DE
124 ha



100 VACHES
LAITIÈRES PAR
EXPLOITATION



QUI PRODUISENT
732 000
LITRES PAR AN



UNE RAPIDE HISTOIRE DU GROUPE



LAITERIE DE SOTTEVAST (1909)

Les premières coopératives cantonales apparaissent au début du 20e siècle dans le Cotentin. En 1962, les coopératives du Nord-Cotentin créent une union : l'UCALMA. L'union grandit en 1985 et devient une coopérative unique en 1986, qui prend pour nom Les Maîtres Laitiers du Cotentin.

L'histoire du Groupe est donc indissociable de la presqu'île du Cotentin, cette étroite bande de terre entourée de mer à la géographie si particulière. Les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent gardent une volonté forte : préserver un savoir-faire laitier ancestral et faire reconnaître à sa juste valeur le travail d'une chaîne humaine.

En 1987, notre coopérative décide d'acquérir deux sociétés de distribution dans le Cotentin : Guillerit (devenue DISFRAIS) et Docks Fromagers (devenue France Frais Auvergne).

Les rachats se sont poursuivis, et en 2001 est créé le réseau France Frais, pour regrouper les filiales de distribution. Conçu pour distribuer les produits de la coopérative, France Frais est devenu un des leaders français de la distribution pour les professionnels des métiers de bouche, permettant aux produits de la coopérative mais aussi ceux des industriels agro-alimentaires français et internationaux, d'accéder au marché foodservice.

En 2016, Evolving est créée pour intégrer deux usines: la Fromagerie Réo à Lessay et Yéo Frais à Toulouse. Cette holding répond à une double vision : élargir l'expertise du Groupe sur certains segments et pérenniser des savoir-faire industriels.



LAITERIE DE VALOGNES (ANNÉES 70)

NOUS PROPOSONS DES PRODUITS VARIÉS ET DE QUALITÉ

Nos produits finis ou semi-finis sont destinés aux consommateurs français et étrangers, principalement la zone Europe via 4 marchés : le retail, le foodservice, les produits alimentaires intermédiaires (PAI) et la sous-traitance.

Nos produits peuvent porter différentes marques :

- Les marques de la coopérative MLC : Campagne de France®, Maîtres Laitiers®... ;
- Les marques des enseignes dans le cas de marques de distribution (MDD) ;
- Les « no-name » quand il s'agit de produits PAI pour l'industrie ;
- La marque de l'industriel en cas de sous-traitance.

Conventionnel, AOP, Bio, sans OGM... MLC maîtrise différentes typologies de produits finis et revendique également différentes allégations : enrichissement calcium, lait de pâturage, fabriqué en Normandie, made in France, bien-être animal...

Cette offre complète adaptée au marché BtoB et BtoC fait de MLC une référence à l'échelle française et européenne et plus récemment au grand export.

NOUS SOMMES UN ACTEUR MAJEUR DE LA DISTRIBUTION



Après la diversification sur les métiers de la transformation, nous voulions continuer à nous différencier de nos concurrents en allant à la conquête d'une activité nouvelle, la distribution, et sur un marché générateur de valeur, la restauration hors-foyer. En 30 ans, Les Maîtres Laitiers du Cotentin ont ainsi donné naissance au réseau France Frais, leader actuel de la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration, spécialiste aussi de la distribution de surgelés et d'épicerie.

Aujourd'hui, tous les professionnels du foodservice en France sont à moins d'une heure d'une plateforme de distribution France Frais.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

LA COOPÉRATIVE :

631

Exploitations

A

LE PÔLE INDUSTRIEL

6 sites de transformation
(325 000 tonnes produites)

B

LES FOURNISSEURS

2070

Fournisseurs

C

1412

collaborateurs

4029

collaborateurs

Produits frais, surgelés, secs,
laitiers, épicerie et hygiène

LE PÔLE INDUSTRIEL

Spécialiste du fromage frais, de la crème et du beurre, la coopérative décline ses produits dans tous les formats, petits ou grands, individuels ou en barquettes, pour tous les goûts, et les besoins. Elle s'adresse à l'ensemble des marchés : retail, foodservice, MDD, export, tout en défendant le patrimoine de la gastronomie française avec l'AOP Isigny. Depuis 2016, avec l'acquisition des entreprises Yéo à Toulouse et Réo à Lessay, le Groupe a élargi ses gammes. Yéo fabrique des produits ultra-frais en MDD, yaourts et yaourts bio, crèmes fraîches, lait de vache, chèvre et brebis. Réo, c'est 20 000 camemberts moulés à la main par jour, fromages blancs, crèmes et beurres.

1020

Sociétaires
producteurs
laitiers

LA GMS

5100

Clients

E

470 000 000

litres de lait collectés

NOS PRODUITS LAITIERS

12 Marques Propres

60 Marques de Distributeurs

ARTISANS COMMERÇANTS

12 000

Clients

F

LA RHF

29 000

Clients

G

1100

véhicules de
distribution

D

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

Plus de **120** sites
de distribution

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

France Frais est aujourd'hui leader dans la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration avec 20% de parts de marché. Il est constitué d'un ensemble de sociétés de dimensions variables spécialisées dans la distribution de produits frais, surgelés, secs, laitiers, épicerie et hygiène à destination de clients professionnels. Il est également en mesure de proposer des solutions logistiques uniques grâce à la densité de ses implantations.

EN DISTRIBUTION, DES RÉFÉRENCES QUI FONT NOTRE DIFFÉRENCE

Nous proposons à nos clients un catalogue de plusieurs dizaines de milliers de références. Renouvelé de façon régulière par l'intégration de nouveaux produits ou enrichi par les innovations des fournisseurs de France Frais, nous couvrons pour nos activités propres les catégories fromages frais, beurres, crèmes, lait et ultra-frais et les catégories frais, ambient et surgelés pour nos activités de distribution. Pour compléter notre développement, nous disposons également de nos propres marques nous permettant de maîtriser toutes les catégories de savoir-faire laitiers et fromagers, à commencer par notre marque de producteurs.

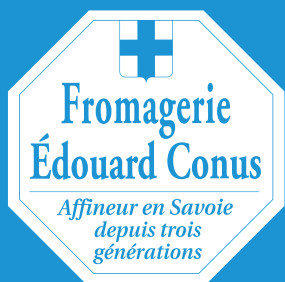
CAMPAGNE DE FRANCE

Nous voulons faire de **Campagne de France** la marque qui donne un sens à l'agriculture française, en rapprochant les producteurs et les consommateurs. Sous son ombrelle, on retrouve des produits destinés aux consommateurs ainsi qu'aux professionnels de la restauration Hors Foyer comme : les fromages frais, les yaourts, les faisselles ou encore les suisses, les crèmes UHT ou en seaux, les fromages portions et le beurre.

Depuis 2001, le Groupe a aussi racheté quatre autres marques en plus de sa marque de producteurs Campagne de France : l'entreprise lyonnaise La Mère Richard (Saint Marcellin), la fromagerie savoyarde Édouard Conus, la fromagerie normande avec sa marque de camembert AOP Réo et le spécialiste du yaourt Bio avec sa nouvelle marque Yo'Gourmand.



RÉO



NOUS SOMMES RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS L'AVENIR

Le modèle de développement de MLC s'appuie sur deux moteurs de croissance pour renforcer année après année ses positions de leadership.

- La croissance organique est nourrie par le dynamisme commercial des équipes MLC, France Frais et Evolving, et la capacité industrielle et distributive à s'adapter aux besoins des clients et des consommateurs.

- La croissance externe, forte de 1987 à aujourd'hui, constitue le deuxième moteur de croissance avec l'acquisition d'activités complémentaires et disposant de positions sur leur marché.

L'autre caractéristique de notre modèle économique est qu'il s'appuie sur des fonds propres élevés qui ont permis de financer la croissance du Groupe et de conserver une structure de bilan solide. Alors que les initiatives liées aux nouvelles technologies digitales se développent (électronique embarquée dans les camions de livraison France Frais, dématérialisation des transactions, e-commerce...) le Groupe, dans le même temps et grâce à l'organisation industrielle mise en place, poursuit activement ses initiatives de productivité, notamment liées à la « digitalisation » de certains process industriels et d'optimisation de ses capitaux employés.

Grâce à la solidité et à la démarche d'amélioration permanente de son modèle économique et en cohérence avec les valeurs de l'entreprise, MLC entend continuer à renforcer son profil de croissance rentable et durable et créer ainsi de la valeur pour l'ensemble de ses parties intéressées tout en continuant à proposer des produits et des services répondant aux besoins des professionnels et des consommateurs et contribuant à la préservation de notre environnement.



ZOOM SUR NOS 6 SITES DE TRANSFORMATION

SOTTEVAST

ISO 9001 (v2015), IFS (v6)
et BRC (v8)



760

COLLABORATEURS



167 000

TONNES PAR AN

Spécialisé dans la production de fromages frais, de crèmes, de lait et de beurre, Sottevast accueille chaque jour plus d'un million de litres de lait qui sont ensuite transformés sur les 40 lignes de production. Le site dispose également d'un atelier de **pré-concentration pour le lait et le sérum** ainsi que d'installations de fabrication de **concentré lactique**. Une unité **ultra-moderne de stockage (80 000 m³)** et de préparation permet d'expédier **35 000 palettes par mois**, plus de **270 camions par semaine**, avec une capacité de livraison de 24 heures en France et 48 heures en Europe.

MÉAUTIS

ISO 9001 (v2015), IFS (v6)



165

COLLABORATEURS



55 000

TONNES PAR AN

L'usine répond à 3 grands objectifs :

- Apporter de la flexibilité dans le schéma industriel du Groupe.
- Pérenniser et développer l'activité de transformation de la matière grasse sur le territoire AOP Isigny.
- Et pouvoir aborder de nouveaux marchés sur le grand export (agrément lait infantile pour la Chine depuis 2019).

VALOGNES

ISO 9001 (v2015), IFS (v6)



65

COLLABORATEURS



4500

TONNES PAR AN

Spécialisé dans la production et l'affinage de fromages à pâte pressée non cuite : Raclette, Tomme, Saint-Paulin et plus localement la Trappe de Bricquebec, le site de Valognes reçoit près de 38 millions de litres de lait. L'activité est importante au printemps (période de forte production laitière) avec une commercialisation des produits principalement en hiver.

DOMALAIT



35

COLLABORATEURS



2700

TONNES PAR AN

Située en Seine-et-Marne, l'usine s'étend sur 7 500 m² et possède 15 lignes de découpe et d'emballage de fromages en portions individuelles ou plateaux.

RÉO

IFS (v6)



105

COLLABORATEURS



2800

TONNES PAR AN

La laiterie est composée de 4 ateliers : un atelier pour le moulage des Camembert AOP et des autres fromages au lait cru, un pour la beurrerie, un pour la crèmerie et un atelier fromage blanc traditionnel avec égouttage en filtre berge.

YÉO

IFS (v6)



225

COLLABORATEURS



102 000

TONNES PAR AN

Situé à Toulouse, le site est spécialisé dans la fabrication de yaourts et de crème fraîche. Intégré au groupe Maîtres Laitiers du Cotentin en 2017, il a développé une forte culture de l'innovation, qui en fait aujourd'hui le leader de la fabrication de yaourts bio pour les marques de distributeurs et un précurseur pour les produits à base de laits alternatifs (chèvre et brebis). L'usine compte 9 lignes de conditionnement et est capable de traiter 4 laits différents : vache, vache bio, brebis, chèvre. Yéo possède sa marque propre, Yo'Gourmand, et accompagne les éleveurs de La Brique Rose.



3.

DE L'ANALYSE DES RISQUES À L'EXPRESSION DE NOS ENJEUX RSE

L'analyse des risques a été renouvelée intégralement sur 2018 et 2019.
La démarche a été pilotée par le Comex, avec l'appui de conseils externes.

1 **Première étape :** La mise à jour de l'inventaire des risques par l'ensemble des services (Commerce, Exploitation, Finance...), complétée par un benchmark avec les secteurs de l'industrie et de la distribution alimentaire.

2 **Deuxième étape :** Un examen de la pertinence des risques dans le contexte du Groupe, de la production laitière à la distribution alimentaire, et la qualification (description détaillée, évaluation des impacts).

3 **Troisième étape :** Vérification des mesures d'atténuation ou de maîtrise des risques en place, et actions d'amélioration à entreprendre.

Une description détaillée des risques a été donnée dans les rapports RSE 2018-19 et 2019-20. Aussi, dans ce rapport, elle sera condensée. Les risques identifiés ont été classés en quatre familles : **risques stratégiques, opérationnels, d'image, financiers.**

RISQUES STRATÉGIQUES

CONJONCTURE

Notre activité peut être affectée par des changements de conjoncture de nature politique, sociale, économique ou environnementale, générale ou locale, en France et dans les pays où nous vendons nos produits. Les tendances de fond de ces dernières années se trouvent dans les évolutions du marché du lait, les nouvelles normes et réglementations (nutrition, emballages, énergie, transports...), les attentes des consommateurs. La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine en sont les derniers exemples. Ces événements nous amènent à compléter nos analyses de risques et nos plans de continuité d'activité.



CONCURRENCE

Sur des marchés très concurrentiels, tant en production de produits laitiers que de distribution vers la RHF, nos stratégies commerciales doivent répondre aux enjeux de qualité, d'innovations produits, de maintien des prix de vente moyens, de nouveaux canaux de distribution (e-commerce, livraison urbaine...).



CROISSANCE EXTERNE

Pour rester en mesure de financer des opérations de croissance externe, d'intégrer des équipes et des fonds de commerce, notre politique de croissance repose sur des acquisitions ayant du sens au regard de notre stratégie long terme. L'intérêt et les synergies en termes de marché ou de technologies sont validés par le Comex et le Conseil d'Administration.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La pérennité de notre modèle repose en partie sur le développement et la protection de nos droits de propriété intellectuelle. Nous protégeons et surveillons donc nos marques et brevets.

RISQUES OPERATIONNELS

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Une maîtrise insuffisante des démarches qualité, tant dans le Pôle industriel que dans le réseau de distribution, peut conduire à des litiges, des retards de mise sur le marché, des retraits de produits, des intoxications alimentaires...

Au-delà des bonnes pratiques d'hygiène, la sécurité des produits alimentaires s'étend désormais à la fraude et à la malveillance.

Nous devons donc assurer la veille et la mise en conformité aux réglementations, aux exigences clients, adapter les équipements et procédures, mais aussi traiter les alertes et réclamations avec célérité.

MATIÈRES PREMIÈRES

La disponibilité et le coût des matières premières porte sur de nombreux intrants : énergies, eau, ingrédients (pulpes de fruits, sucre...), emballages. Les responsables d'achats peuvent les maîtriser grâce à des relations durables avec les fournisseurs. Ils ont aussi pour mission d'informer les services commerciaux pour permettre d'adapter au mieux nos prix de vente.

Le lait reste une matière première spécifique puisque notre mission est de le valoriser au mieux, au bénéfice de nos éleveurs. Le prix du lait est donc une prérogative du Conseil d'administration.

FOURNISSEURS

La défaillance d'un fournisseur, sans solution alternative, peut créer un risque pour la continuité d'activité. La réputation des Maîtres Laitiers du Cotentin pourrait être entachée par de mauvaises pratiques dans notre chaîne d'approvisionnement.

Ces risques sont pondérés selon la taille du fournisseur, son implantation géographique, son poids dans nos achats.



RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES

L'ancienneté élevée de nos collaborateurs implique une connaissance métier que ne peuvent couvrir totalement les procédures. Les départs, le renouvellement des générations doivent donc être maîtrisés, accompagnés pour garder nos savoir-faire et l'engagement des équipes.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les risques techniques (défaillances de matériels, incendie...) ou naturels (inondations, neige...) **peuvent perturber, voire interrompre nos activités de production et de distribution.** Les audits internes et externes, les diagnostics d'avant-projets doivent permettre de les éviter ou de limiter les effets.

SYSTÈMES D'INFORMATION

L'utilisation toujours croissante des systèmes d'information et des équipements automatisés augmente le risque de défaillances techniques, mais aussi l'exposition à des actions malveillantes. La sécurité des SI s'étend sur les outils internes mais aussi sur les interfaces avec tous les partenaires.



RISQUES D'IMAGE

ETHIQUE DES AFFAIRES

Les réglementations sur la production et la distribution de produits alimentaires sont nombreuses. Cette complexité est démultipliée par la participation aux appels d'offres publics en RHF, par le développement du grand export.

ENVIRONNEMENT

Les impacts potentiels de nos activités sur notre environnement, naturel et humain, sont nombreux et divers : réchauffement climatique, consommation de ressources naturelles (eau, ingrédients, énergies...), bien-être animal, déchets de nos activités et des emballages de nos produits, gaspillage alimentaire... Au-delà des nombreuses réglementations environnementales que nous pourrions enfreindre par manque de vigilance, la vision de long terme de la coopération nous rend sensibles à ces impacts.

DONNÉES DES TIERS

Le développement de la dématérialisation des transactions dans les métiers de la production laitière, de la transformation et de la distribution augmente le volume des données tierces à traiter, donc le risque de les utiliser ou de les diffuser de façon inadéquate.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous devons veiller à la sécurité et la qualité de vie au travail pour nos 5400 collaborateurs. C'est la moindre des choses pour les attirer dans nos entreprises. La grande majorité de nos fournisseurs et sous-traitants est basée en France, nous restons néanmoins vigilants à la situation de leurs salariés.

RISQUES FINANCIERS

CONTRÔLE INTERNE

Après 30 ans de croissance externe, le Groupe rassemble plus de 120 filiales et établissements. Le contrôle interne doit être structuré pour détecter les erreurs ou les tentatives de fraude au sein d'entités hétérogènes, tant dans leurs activités, leur contexte légal que leurs systèmes d'information.

FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

Même si nous avons démontré notre capacité à générer le cash-flow libre permettant de financer notre croissance, notre aptitude à respecter certaines obligations contractuelles et à rembourser nos emprunts dépend de nos performances opérationnelles.

CHANGE ET CRÉDIT CLIENT

Nous opérons très majoritairement au sein de la zone euro et adaptons le suivi du risque de change en fonction des volumes d'activité et des zones concernées.

Une part notable de nos revenus est réalisée auprès de distributeurs **GMS**, de grands opérateurs de la **RHF** ou de collectivités publiques. **Le risque de crédit, plus important auprès des artisans de bouche et des petites entreprises, est suivi attentivement par chaque société,** et fait l'objet d'un pilotage par la Direction financière Groupe.

LITIGES

Nous pourrions faire face à des litiges liés à des réglementations ou au non-respect d'engagements contractuels. Ceux-ci pourraient avoir une incidence sur notre réputation, notre situation financière ou le cashflow du Groupe.

ASSURANCES

L'ensemble des sociétés et activités du Groupe disposent de programmes d'assurance (dommages matériels et responsabilité civile...). L'équilibre entre coût et étendue des couvertures est arbitré par la Direction générale du Groupe avec l'assistance de courtiers expérimentés.



PRISE EN COMPTE DES THÉMATIQUES RSE

Nous nous sommes basés sur la norme ISO 26000 pour inventorier les thématiques RSE.

En croisant notre cartographie des risques et les domaines d'actions de l'ISO 26000, nous avons défini les enjeux RSE du Groupe.

DOMAINES D'ACTION ISO 26000	+ RISQUES	= ENJEU RSE POUR LE GROUPE
Santé et sécurité au travail	Ressources humaines et compétences Continuité d'exploitation Conditions de travail Assurances	Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes
Développement du capital humain	Conjoncture Concurrence Sécurité des produits alimentaires Ressources humaines et compétences Continuité d'exploitation Systèmes d'information Ethique des affaires Environnement Données personnelles Conditions de travail Contrôle interne Litiges Assurances	Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs
Discrimination et groupes vulnérables Dialogue social	Croissance externe Ressources humaines et compétences Conditions de travail	Favoriser le dialogue social et la diversité
Droits économiques, sociaux ; droits au travail Emploi et relations employeur / employé Conditions de travail et protection Sociale	Croissance externe Propriété intellectuelle Ressources humaines et compétences Continuité d'exploitation Systèmes d'information Conditions de travail Contrôle interne	Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur





DOMAINES D'ACTION ISO 26000

+ RISQUES

= ENJEU RSE POUR LE GROUPE

Protection de l'environnement,
biodiversité et réhabilitation des
habitats naturels
Consommation durable

Conjoncture
Concurrence
Sécurité des produits alimentaires
Matières premières.
Environnement
Litiges

Contribuer à l'excellence de la filière
laitière

Protection de la santé et de la
sécurité des consommateurs.
Utilisation durable des ressources

Conjoncture
Concurrence
Sécurité des produits alimentaires
Fournisseurs
Continuité d'exploitation
Systèmes d'information
Environnement
Litiges
Assurances

Garantir la sécurité des aliments et la
performance des process

Consommation durable.
Accès aux services essentiels

Concurrence
Sécurité des produits alimentaires
Matières première
Environnement

Engager les démarches de progrès
pour améliorer nos recettes et nos
services

Implication auprès des
communautés
Éducation et culture
Création d'emplois et développe-
ment des compétences
Création de richesses et de revenus
Investissement dans la société

Concurrence
Croissance externe
Fournisseurs
Ressources humaines et compétences
Continuité d'exploitation
Conditions de travail
Financement et liquidités

Mettre en valeur notre ancrage local



DOMAINES D'ACTION ISO 26000**+ RISQUES****= ENJEU RSE POUR LE GROUPE**

Lutte contre la corruption
 Engagement politique responsable
 Concurrence loyale
 Respect des droits de propriété

Propriété intellectuelle
 Ethique des affaires
 Environnement
 Contrôle interne

Déployer les bonnes pratiques des affaires

Gouvernance
 Devoir de vigilance
 Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur
 Éducation et sensibilisation

Conjoncture
 Concurrence
 Croissance externe
 Propriété intellectuelle
 Sécurité des produits alimentaires
 Matières premières
 Fournisseurs
 Ressources humaines et compétences
 Ethique des affaires.
 Environnement
 Données personnelles
 Conditions de travail
 Financement et liquidités
 Change et crédit-client
 Litiges
 Assurances

Echanger en transparence avec nos parties intéressées

Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats
 Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs
 Accès aux services essentiels
 Éducation et sensibilisation

Conjoncture
 Concurrence
 Croissance externe
 Sécurité des produits alimentaires
 Ethique des affaires
 Données personnelles
 Change et crédit-client
 Litiges

Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs



DOMAINES D'ACTION ISO 26000	+ RISQUES	= ENJEU RSE POUR LE GROUPE
Protection des données et de la vie privée des consommateurs	Propriété intellectuelle Systèmes d'information Ethique des affaires Données personnelles Contrôle interne	Garantir la sécurité des données personnelles
Utilisation durable des ressources	Conjoncture Matières premières Environnement Litiges Assurances	Améliorer notre consommation d'énergie
Atténuation des changements climatiques et adaptation	Conjoncture Matières premières Environnement Financement et liquidités Litiges Assurances	Réduire notre impact sur le changement climatique
Utilisation durable des ressources Prévention de la pollution	Matières premières Environnement Litiges Assurances	Promouvoir l'économie circulaire
Utilisation durable des ressources Prévention de la pollution	Matières premières Environnement Litiges Assurances	Maîtriser nos consommations et rejets d'eau
Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	Matières premières Environnement Litiges Assurances	Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité

PRIORISATION DES CHANTIERS RSE



Le grand nombre d'enjeux à traiter dans le cadre de la démarche RSE peut devenir paralysant pour les responsables de sites, les encadrants, les équipes. Nous pourrions nous lancer dans trop d'actions, nous disperser et nous épuiser. Ceci est encore plus vrai dans le contexte d'imprévus que nous vivons depuis 2020.

Le Comex a donc travaillé fin 2020 à prioriser les enjeux RSE, pour clarifier la feuille de route des différentes entités du Groupe.

Pour chaque enjeu, nous avons analysé :

- S'il concernait un grand nombre de personnes, d'activités du Groupe, ou un périmètre limité ;
- quelle serait l'ampleur et les conséquences d'une non-maîtrise ;
- l'état d'avancement des actions en cours.

Les enjeux ont été priorisés, de façon à clarifier où engager davantage nos forces.

Prioriser ne signifie pas que certains enjeux sont importants et d'autres pas. Si nous les avons exprimés après analyse des risques et des domaines d'actions ISO 26000, c'est bien que nous les jugeons importants pour notre Groupe. Il s'agit de cadencer quelles actions entreprendre, quels moyens attribuer, dans la durée. Ainsi les enjeux 17 et 18 n'ont pas fait l'objet de plans d'actions et ne sont pas suivis avec le formalisme de la DPEF (pas d'indicateur de performance notamment).

Ces priorités sont amenées à évoluer chaque année. Nous accueillons avec intérêt les avis de nos parties intéressées sur les enjeux RSE et sur les priorités que nous nous sommes fixées.

NOS 18 ENJEUX

01. VEILLER À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS ÉQUIPES

02. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET LA PERFORMANCE DES PROCESS

03. METTRE EN VALEUR NOTRE ANCRAGE LOCAL

04. CONTRIBUER À L'EXCELLENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

05. DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

06. DÉVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS ET LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

07. ECHANGER EN TRANSPARENCE AVEC NOS PARTIES INTÉRESSÉES

08. AMÉLIORER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

09. RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

10. PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

11. MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET REJETS D'EAU

12. FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA DIVERSITÉ

13. FIDÉLISER NOS ÉQUIPES ET DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

14. POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR AMÉLIORER NOS PRODUITS ET NOS SERVICES

15. PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ

16. RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR EN VILLE

17. DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

18. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

La priorisation est ensuite ajustée selon les entités du Groupe. Par exemple, dans le réseau France Frais, les enjeux Consommation d'énergie, Changement climatique et Pollution de l'air en ville ont été groupés car liés tous trois à la consommation de gazole. Et remontés dans les priorités mises en œuvre dès 2021.

Dans les sites industriels, ce sont la consommation et les rejets d'eau qui prennent davantage de poids.

Nous définissons progressivement des objectifs sur nos enjeux.

Les principaux ont été partagés avec les partenaires financiers du Groupe. Le renouvellement du crédit syndiqué bancaire et de l'euro-placement privé a été l'occasion d'affiner ces objectifs, qui serviront d'index à un système de bonus / malus sur les taux d'intérêts de ces financements.

Ces objectifs majeurs se répartissent sur chacun des quatre piliers de notre démarche.

COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS → SANTÉ ET SÉCURITÉ

Ramener à moins de 50 d'ici 2025 le taux de fréquence des accidents avec arrêt des collaborateurs du Groupe.

COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS → ANCRAGE LOCAL

Consolider notre très haut niveau d'approvisionnements en produits agricoles et alimentaires en France, en passant de 90% à 93% du montant d'achats auprès de producteurs et transformateurs situés en France.

COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE → EXCELLENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

Maintenir au-dessus de 78% la part des exploitations sociétaires engagées sur les segments Lait de pâturage non OGM, AOP ou Bio.

COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES → ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Diminuer les consommations de nos sites industriels de façon à réduire l'intensité de leurs émissions de 20% en 2026 par rapport à 2017.

Mesurer notre principal poste en scope 3, en réalisant un diagnostic CAP'2ER sur l'ensemble des exploitations sociétaires d'ici fin 2025.

Nous ajouterons fin 2023 un objectif sur les émissions des véhicules de distribution France Frais.

Des objectifs sont également fixés sur les enjeux moins prioritaires.

Echanger avec les parties intéressées : d'ici fin 2025, digitaliser nos 62 principales filiales (site internet et/ou réseaux sociaux).

Améliorer nos produits : d'ici fin 2025, rendre majoritairement recyclables, au sens de la loi AGECE, 100% des emballages des produits fabriqués par la Coopérative et Yéo Frais à destination des ménages en France.

NOS PRINCIPALES PARTIES INTÉRESSÉES

• Nos clients et consommateurs.

Rappelons l'évidence : nous travaillons chaque jour pour leur proposer des produits et services qui répondent à leurs attentes.

• Nos sociétaires.

Ils sont à la fois fournisseurs du lait et détenteurs du capital du Groupe. Ils nous amènent notre ancrage territorial, nos valeurs liées à la coopération.

• Nos collaborateurs,

leurs représentants, les organisations syndicales.

• Nos fournisseurs.

• La communauté financière.

• Les pouvoirs publics.

• La société civile, les associations et ONG.

• Les entreprises des filières alimentaires, les organisations professionnelles.



RESPONSABLES DES PLANS D'ACTION

Les actions liées aux enjeux sont portées par les directions opérationnelles et fonctionnelles, assistées du Responsable RSE Groupe.

	COOPÉRATIVE	EVOLING	FRANCE FRAIS
Garantir la sécurité des aliments et la performance des process	Dir. qualité R&D	Responsable qualité usines	Responsable qualité Directeurs filiales
Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes	Responsable sécurité	Directeurs usines	Responsable sécurité Directeurs filiales
Mettre en valeur notre ancrage local	Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs	DRH Dir. production laitière	DRH / RRH	DRH Directeurs filiales
Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs	Dir. commerciale	Dir.s commerciales	Dir. commerciale Directeurs filiales
Echanger en transparence avec nos parties intéressées	CoDir	Directeurs usines	Directeurs filiales
Contribuer à l'excellence de la filière laitière	Dir. production laitière Dir. industrielle	Dir. production laitière Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Améliorer notre consommation d'énergie	Dir. industrielle Dir. logistique Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Réduire notre impact sur le changement climatique	Dir. production laitière Dir. industrielle	Directeurs usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Promouvoir l'économie circulaire	Dir. industrielle Dir. logistique	Responsable qualité usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Maîtriser nos consommations et rejets d'eau	Dir. industrielle	Directeurs usines	-
Favoriser le dialogue social et la diversité	DRH	DRH RRH	DRH Directeurs filiales
Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur	DRH	DRH RRH	DRH Directeurs filiales
Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services	Dir. qualité R&D	Responsable qualité usines	Responsable qualité Directeurs filiales
Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité	Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Réduire la pollution de l'air en ville	-	-	Dir. logistique Directeurs filiales
Déployer les bonnes pratiques des affaires	DAF Groupe	DAF Groupe	DAF Groupe
Garantir la sécurité des données	Dir. SI DRH	Dir. SI DRH	Dir. SI DRH



4. MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE RSE : COMMENT NOUS COOPÉRONS POUR DEMAIN

COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS



Nous sommes une coopérative, nous avons donc **2 parties intéressées internes très impliquées dans la vie quotidienne de l'entreprise** : les sociétaires et les collaborateurs.

Evolution du nombre de sociétaires

31/03/2019	: 1 156
31/03/2020	: 1 129
31/03/2021	: 1 099
31/03/2022	: 1 066
31/03/2023	: 1 020

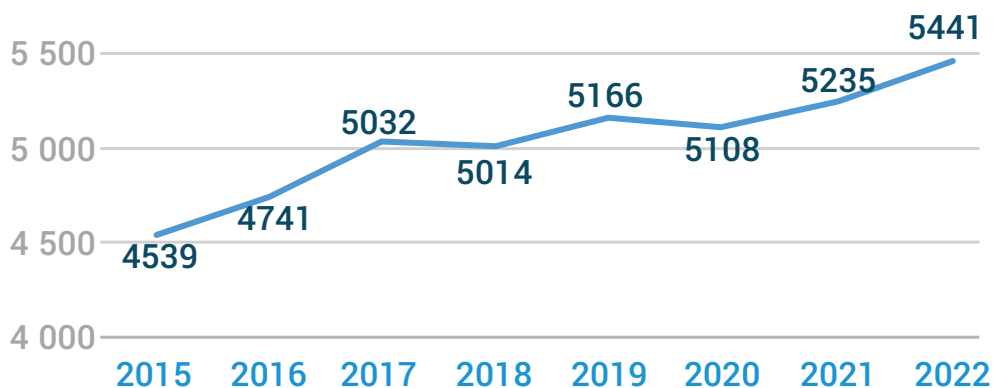
Sur 2021, la Coopérative a créé un groupe de travail dédié, avec des producteurs, pour analyser la situation et proposer des actions. Grâce à une enquête auprès de 93 producteurs installés depuis moins de 4 ans et auprès de 230 cédants, les principaux freins à l'installation ont été identifiés. Plusieurs pistes d'actions ont été validées.

La Coopérative accompagne les projets d'installation par une attribution de volume de lait, un appui financier (aide à la capitalisation et à la trésorerie) et un accompagnement technique (suivi technico-économique). La mise en œuvre de la Charte des bonnes pratiques d'élevage et la réalisation d'un diagnostic environnemental Cap'2er font partie des prérequis à ces aides.

Les cédants sont aidés par une participation financière qui a pour but d'encourager les producteurs à réaliser un diagnostic d'estimation de la valeur de leur exploitation et d'autre part à engager un contrat de parrainage avec un potentiel repreneur.

Enfin, la Coopérative développe ses actions de communication : informations sur les modalités d'installation, témoignages des producteurs, vidéos des exploitations à reprendre, participation renforcée auprès des établissements de formation agricole...

EVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS DU GROUPE (AU 31/12)



Le développement dynamique du Groupe se traduit en termes de création d'emplois, sur tous types de profils : opérateurs sur les lignes de fabrication, préparateurs de commandes, chauffeurs-livreurs, techniciens de maintenance, commerciaux, informaticiens...

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
France Frais	3 826	3 909	3 778	3 870	4 029
Pôle industriel	1 105	1 168	1 239	1 276	1 328
Activité support	83	89	91	89	84
Groupe	5 014	5 166	5 108	5 235	5 441

Les équipes RH ont avancé sur un sujet de fond : la construction et les recettes du nouveau système d'informations RH Groupe. Celui-ci permettra un pilotage plus efficace et facilitera donc l'atteinte des enjeux avec nos collaborateurs. La mise en production démarrera en janvier 2024 avec les modules de paye, puis de gestion des compétences.



VEILLER À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS ÉQUIPES

Nos activités de production amènent certains collaborateurs à être confrontés à des facteurs de pénibilité : travail de nuit pour assurer les livraisons dans la matinée, travail en équipes alternées dans les usines de Sottevast et Toulouse, travail en chambre froide réfrigérée ou surgelée, manutention de colis...

Le développement des fonctions commerciales et supports se reflète dans le fort accroissement de postes sans facteur de pénibilité. Les adaptations pour une meilleure qualité de vie au travail ont conduit à une baisse des postes concernés par un ou plusieurs facteurs.

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ	2018	2019	2020	2021	2022
Aucun facteur de pénibilité	3 398	3 578	3 488	3 414	3 793
1 facteur de pénibilité	1 476	1 414	1 437	1 653	1 503
Plusieurs facteurs de pénibilité	140	174	183	168	145

Des équipements adaptés sont mis en œuvre : matériels de manutention, tenues de froid, bouchons d'oreilles...

L'absentéisme a continué de croître, marqué par une hausse des absences injustifiées. Les jours perdus suite à accident du travail sont en baisse significative. Cet indicateur est en concordance avec le turn-over important sur nos métiers.

	2018	2019	2020	2021	2022
France Frais	5,06%	5,88%	7,13%	7,20%	7,11%
Pôle industriel	4,35%	6,63%	6,86%	6,84%	7,76%
Groupe	4,88%	6,03%	7,01%	7,04%	7,25%



La dégradation de l'accidentologie au sein du réseau France Frais en 2019 nous avait amené à prioriser cet enjeu.

L'animation nationale, lancée en 2021, porte ses premiers fruits. Celle-ci s'est intégrée aux services supports existants (Ressources humaines, Performance exploitation, Achats, Informatique, Immobilier) pour permettre une diffusion commune de bonnes pratiques et d'informations et renforcer l'accompagnement des sites.

Les filiales se sont emparées du sujet, avec des initiatives locales diversifiées : échauffements en prise de poste, tests d'ergo-squelettes, nouveaux matériels (table élévatrice, chariots préparateurs de commandes portés...).

Le principe de challenges réguliers a été utilisé pour trouver un slogan fédérateur. La récompense, pour l'équipe de Viriat, est une journée d'animation sur site, en juin 2023.

Un autre sujet majeur lancé à l'été 2022 porte sur la sécurité et la sinistralité routière. Un groupe pilote de 12 filiales a construit et testé des outils d'animation (charte conducteurs, fiches réflexes...) qui seront déployés sur l'ensemble du réseau en 2023.

L'atteinte anticipée de l'objectif de fréquence des accidents pour France Frais va nous amener à le réviser. Le point d'attention se trouve depuis 2022 sur les sites de la Coopérative. Le renouvellement accru des collaborateurs s'est traduit par de nombreux accidents, révélant une intégration insuffisante aux postes.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT

	2018	2019	2020	2021	2022
France Frais	65,1	70,8	63,0	61,2	52,4
Pôle industriel	33,4	37,1	33,0	33,1	41,8
Groupe	57,5	63,0	53,9	53,4	49,6

TAUX DE GRAVITÉ

	2018	2019	2020	2021	2022
France Frais	1,79	2,28	2,74	3,41	2,49
Pôle industriel	1,61	2,20	2,00	2,14	2,75
Groupe	1,74	2,24	2,49	3,04	2,53

DÉVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS ET LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

Le capital humain est un facteur qui permet d'agir sur un grand nombre des risques auxquels nous sommes confrontés. (Cf. tableau d'analyse des risques et des enjeux RSE).

Les plans d'actions sont déjà bien en place. Ils concernent tant les collaborateurs du Groupe, que les éleveurs laitiers.

FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA COOPÉRATIVE AUX SOCIÉTAIRES ET AUX PRODUCTEURS RÉO

12 thèmes de formation ont été proposés en 2022-23, qui combinaient les thématiques de conduite d'exploitation, de qualité du lait, de respect de l'environnement et de relation sociale.

- Comprendre l'incidence des marchés laitiers
- Observer ses vaches pour veiller à leur santé et leur bien-être
- HVE : quelle plus-value pour mon exploitation laitière
- Réduire le coût alimentaire pour améliorer ma marge
- Rénover ses prairies pour plus de productivité
- Réussir l'élevage des génisses
- Réussir ses cultures de printemps
- Piloter la performance de mon élevage laitier avec les données du robot
- Transposer les techniques bio sur mon élevage laitier
- Traire l'esprit tranquille pour éviter tout risque d'antibiotiques
- Utiliser les plantes et les huiles essentielles
- Préparer ma retraite et réussir ma transmission



	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Nb stagiaires	151	126	99	135	132
Exploitations participantes	122	113	85	100	101
	16,6%	15,2%	11,6%	14,1%	14,8%

Depuis 2018-19, ce sont 30 thèmes de formation qui ont été proposés. Et 52% des exploitations ont participé à une formation.

FORMATION DES COLLABORATEURS

Dans le pôle industriel, le nombre de stagiaires a battu des records. Il a été presque doublé par rapport à 2018, et représente 129% de l'effectif. Les besoins de formation ont dû être priorités, au profit des formations courtes, nécessaires à la maîtrise des postes, ce qui se traduit par une baisse du nombre d'heures par collaborateur.

Dans le réseau France Frais, l'accent est mis sur les fonctions d'exploitation (chauffeurs en particulier), commerciales et managériales, pour accompagner l'activité en hausse. Le nombre de stagiaires et d'heures est en hausse, mais n'a pas encore retrouvé la situation d'avant Covid.

	2018	2019	2020	2021	2022
Heures formation par collaborateur	6,3	7,6	6,3	7,5	7,1
Nombre de stagiaires	2 367	2 599	1 545	2295	2871

Ces chiffres n'incluent pas les modules e-learning de « Buzz ».

Ces chiffres n'incluent pas les formations internes courtes (sensibilisations d'une à deux heures), ni la participation aux modules de l'outil d'e-learning de France Frais « Buzz ».

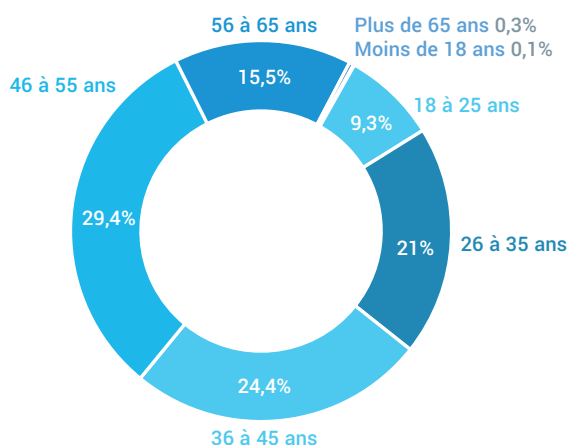
Le nombre d'alternants, de stagiaires d'écoles ou en mise en situation dans le milieu professionnel poursuit sa hausse.

L'action de formation préalable au recrutement est un autre outil utilisé notamment pour faciliter l'embauche de préparateurs de commandes et de chauffeurs.

FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA DIVERSITÉ

Notre politique RH veille à assurer un équilibre des profils que nous pensons favorable à la vie de l'entreprise.

EFFECTIFS DU GROUPE PAR TRANCHE D'ÂGE



Cinq collaborateurs étaient mineurs à fin 2022. Deux sont en apprentissage. Trois étaient vendeurs dans des crémeries : deux en CDD pour la période de Noël, un à temps partiel.

Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation progressent ces dernières années, de 54 en 2018 à 98 en 2022.

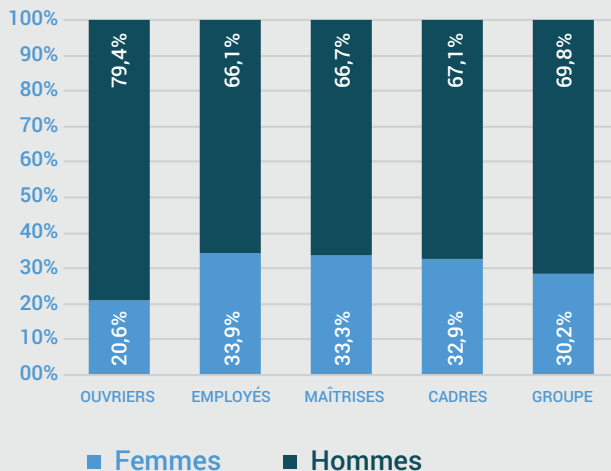
L'âge moyen au sein du Groupe baisse doucement depuis 3 ans, sur toutes les catégories professionnelles, de 43,2 à 42,6 ans.

La proportion des 56 ans et plus reste stable à près de 16% des effectifs

EGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Part des femmes au sein des catégories professionnelles

La féminisation de l'encadrement est un peu plus rapide que sur l'ensemble des catégories professionnelles.



	2016	2020	2021	2022
Ouvrières		16,9%	20,1%	20,6%
Employées		34,4%	33,9%	33,9%
Maîtrises		31,9%	32,6%	33,3%
Cadres	21%	28,8%	31,0%	32,9%
Toutes cat. professionnelles	25%	28,4%	29,7%	30,2%

La part des femmes dans les effectifs est en ligne avec celles de nos secteurs d'activité (industrie alimentaire et commerce de gros alimentaire). Elle augmente régulièrement toutes ces dernières années.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est assez corrélé avec la taille des sites. Les plus grandes structures, notamment industrielles, ont su identifier des postes adaptables pour maintenir les personnes en emploi.

Mais depuis 2020, les difficultés à recruter ont pesé sur la prise en compte des situations de handicap.

	2018	2019	2020	2021	2022
France Frais	3,5%	3,3%	3,9%	3,9%	3,6%
Pôle industriel	6,5%	6,9%	6,9%	6,7%	3,5%
Groupe	4,2%	4,1%	4,6%	4,5%	4,3%

DIALOGUE AVEC LES COLLABORATEURS

La culture de proximité du terrain du Groupe amène des formes multiples de dialogue. Quotidien, avec chacun, en particulier dans les petits sites. Plus formalisé avec les représentants du personnel, dans les sociétés concernées.

PÉRIODE	SOCIÉTÉS AYANT MIS EN PLACE LES ENTRETIENS	COLLABORATEURS VUS EN ENTRETIEN DANS L'ANNÉE
2018	33%	nc
2019	44%	nc
2020	51%	32%
2021	61%	25%
2022	63%	24%

La pratique régulière des entretiens individuels a progressé dans le réseau France Frais. Elle a par contre connu un effet de creux au sein de la Coopérative. Chez Yéo Frais, suite à l'enquête auprès des collaborateurs menée en 2020, des actions ont été menées en groupe de travail au sein des équipes. Le plan d'actions, sur 2021 et 2022, porte sur l'accompagnement du changement, la communication interne, la charge et le rythme de travail, la charge mentale et émotionnelle...

Il a donné lieu à des évolutions matérielles, d'organisation, mais aussi à des règles d'or pour aider les collaborateurs à gérer la charge de travail, à être plus efficace en réunion ou dans l'échange de mails...

Sur le plan des accords collectifs, deux thématiques se détachent au sein des sociétés du Groupe :

- l'organisation du travail (télétravail, modulation, adaptation des horaires, fin de journée...)
- la politique de rémunération (intéressement, primes...).

FIDÉLISER NOS ÉQUIPES ET DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

La proportion de CDI est en hausse, portée par l'activité soutenue. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont continué à se développer, plus particulièrement dans le réseau France Frais en 2022.

	2018	2019	2020	2021	2022
CDI	93,8%	92,8%	93,5%	92,9%	94,5%
CDD	5,1%	5,9%	4,9%	5,3%	3,7%
C.Pro & apprentissage	1,1%	1,3%	1,6%	1,8%	1,8%

TURN-OVER GROUPE

	2018	2019	2020	2021	2022
France Frais	16,5%	16,4%	15,1%	21,6%	21,5%
Pôle industriel	6,0%	5,7%	6,6%	8,3%	11,0%
Groupe	14,1%	13,9%	12,9%	18,3%	18,9%

Turn-over : (entrées CDI + sorties CDI) ÷ 2 ÷ effectif CDI 31/12/AA.

L'augmentation du turn-over reflète la situation de nos métiers, avec une difficulté à stabiliser les effectifs sur les profils en pénurie. Comme en 2021, nos actions RH ont donc visé principalement à renforcer l'attractivité de nos métiers et à améliorer l'intégration des collaborateurs.

Ces actions recourent bien entendu les autres enjeux RSE :

- Actions pour la sécurité et la qualité de vie au travail, avec l'utilisation de matériels plus ergonomiques,
- Organisation du travail pour limiter les horaires décalés,
- Recherche appuyée vers des profils moins habituels (femmes en préparation de commandes, fort développement des périodes de mise en situation en milieu professionnel...).



COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET LA PERFORMANCE DES PROCESS

La qualité et la sécurité des produits que nous fabriquons ou distribuons sont deux préoccupations évidentes et anciennes. Nous en appliquons les règles dans toutes nos activités, « de la fourche à la fourchette ».

Nos producteurs laitiers sont en début de chaîne. Les contrôles visent à détecter la présence de germes, de spores mais aussi d'antibiotiques. Les résultats influent sur l'acceptation ou sur le prix du lait.

LAIT COLLECTÉ PRÉSENTANT MOINS DE 50 000 GERMES PAR MILLILITRE

2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
98,40%	98,50%	98,34%	98,60%	98,34%



Dans les usines, les caves d'affinage et les plateformes de distribution, nos procédures de travail ont intégré les règles d'hygiène (« food safety ») puis de prévention de la malveillance (« food fraud » et « food defense »).

Les démarches de certifications permettent d'attester de la bonne application des règles attendues par les clients et les consommateurs. Sur les sites de fabrication, le référentiel IFS est devenu le plus courant, pour répondre aux clients d'Europe « continentale ». En complément, l'usine de Sottevast est certifiée BRC pour le marché britannique.

Pour les activités de distribution de France Frais, nous avons retenu le référentiel FSSC 22000, car il est bien adapté aux activités de distribution. Et, comme l'IFS et le BRC, il est reconnu par la GFSI (Global Food Safety Initiative).



Tous les sites industriels sont concernés par au moins une certification.

Dans le réseau France Frais, 57% des sites sont concernés, essentiellement pour la distribution de produits bio.

FORMATION DU PRIX DU LAIT CHEZ MLC (€ / 1000 L)

CERTIFICATIONS		PÔLE INDUSTRIEL 6 SITES	RÉSEAU FRANCE FRAIS
Sécurité des produits alimentaires	IFS Food	5	2
	BRC	1	-
	FSSC 22000	-	3
Démarche d'efficacité	ISO 9001	3	-
Origine et traçabilité des produits	Bio	5	56
	AOP	2	-
	Lait de pâturage non OGM	2	-
Valeur sociétale des produits	Fairtrade Max Havelaar	1	-
	UTZ	1	-
	Kosher	1	-
	Halal	2	-

Les certifications et labels peuvent aussi témoigner de qualités particulières des produits : AOP Isigny pour le beurre et la crème fabriqués à Méautis, AOP Camembert de Normandie chez Réo, St Nectaire fermier affiné sur paille et AOP chez France Frais Auvergne...

CONTRIBUER À L'EXCELLENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

Depuis 2016, la Coopérative a entamé une démarche de mise en valeur du lait produit sur notre territoire du Cotentin. Nous voulons ainsi offrir aux consommateurs des laits qui répondent à leurs différentes attentes (produits laitiers de tradition, de terroir, respect de l'environnement, des animaux...) et aux producteurs une valeur ajoutée supplémentaire.

Nos producteurs sociétaires ont chacun choisi sur quel segment de lait positionner leur exploitation.

- Lait bio.
- Lait sous AOP Isigny ou Camembert de Normandie.
- Lait de pâturage.
- Lait bas carbone.

A partir de 2020, nous avons renforcé la valeur sociétale du segment Lait de pâturage en lui combinant une deuxième certification, sur l'alimentation sans OGM des vaches. Les exploitations laitières et la Coopérative sont donc maintenant auditées selon deux référentiels distincts pour offrir aux consommateurs une double garantie sur la production du lait :

- Référentiel « Lait de pâturage » de la Fondation Weidegang, dont les critères ont ensuite été repris par le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL).
- Référentiel « Produits laitiers issus d'animaux nourris sans OGM < 0,9 % » du CNIEL.



Depuis mi-2021, l'inflation forte sur les aliments du bétail pèse sur les producteurs, en particulier ceux qui ont choisi le « non-OGM ».

La Coopérative a donc réévalué son complément de prix pour leur permettre de supporter la hausse.

FORMATION DU PRIX DU LAIT CHEZ MLC

Prix moyen du lait (€ / 1000 l)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Prix de base 38/32	320,16	325,18	321,19	338,53	428,79
Prix grille interprofessionnelle qualité / richesse	351,21	361,65	355,21	373,27	464,02
Prix final avec compléments Maîtres Laitiers	362,34	374,85	374,78	396,25	486,00

Les segments « Pâturage non OGM », « AOP » et « Bio » répondent à des cahiers des charges dont l'application est vérifiée par audit tiers aussi bien dans les exploitations que dans les laiteries de la Coopérative. Leur valeur sociétale est donc mesurée objectivement.

Notre ambition à court terme est de maintenir cette part des exploitations dont la contribution est démontrée. Avec la réalisation des diagnostics CAP'2ER, nous souhaitons, à partir de 2025, montrer que les exploitations du segment « Bas carbone » amène leur propre contribution : celle de participer activement à la baisse des émissions de gaz à effet de serre en France.

Notre objectif est donc de maintenir à 78% les segments à impact sociétal vérifié jusqu'en 2026. Puis d'augmenter ce pourcentage grâce au « Bas-carbone ».

% exploitations en ...	31/03/19	31/03/20	31/03/21	31/03/22	31/03/23
Lait de pâturage non OGM	58,9%	62,4%	62,3%	60,9%	60,1%
AOP (Isigny ou Camembert de Normandie)	14,7%	14,7%	14,6%	14,7%	14,7%
Bio (y compris en conversion)	1,3%	2,4%	2,7%	3,4%	3,8%
Total segments à impact sociétal vérifié	74,8%	79,6%	79,5%	78,9%	78,6%

La recherche de valorisation du lait au profit des producteurs fait également l'objet de deux démarches produit.

La Coopérative a poursuivi son partenariat avec Max Havelaar France. Celui-ci a conduit aux premières certifications Fairtrade Max Havelaar de la filière lait française en 2022 pour trois éleveurs et pour l'usine de Sottevast, avec le lancement en mai 2022 de deux fromages frais équitables.



Le mouvement **Max Havelaar International** a par ailleurs accepté le principe d'une labellisation « nord-nord » au sein de gammes comprenant également des produits équitables « sud-nord ». Cela a permis le lancement d'une gamme de briquettes de lait en janvier 2023 incluant du lait nature.



Pour contribuer à la lutte contre la déprise laitière, particulièrement marquée dans le sud-Ouest de la France, Yéo Frais s'est associée à des producteurs laitiers de Haute-Garonne en septembre 2021 pour créer **La Brique Rose**.

- Yéo-frais s'engage, pour 5 ans, à acheter le lait plus cher que le prix du marché.
- Une partie du prix de vente revient à l'association La Brique Rose pour aider l'installation de jeunes éleveurs en Occitanie.
- Le produit est local, en circuit court : fermes d'Occitanie, mise en briques à Toulouse, vente sur le Sud-Ouest de la France.

Les premières briques de lait demi-écrémé ont été mises en vente en décembre 2022.



France Frais porte lui aussi cette ambition d'excellence et de rémunération juste des producteurs. En distribuant nos produits Campagne de France, au lait de pâturage. Mais aussi au profit d'autres producteurs. Ainsi, France Frais est depuis juillet 2020 le principal distributeur des produits C'est Qui Le Patron ?! en restauration.

POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR AMÉLIORER NOS PRODUITS ET NOS SERVICES

L'amélioration de nos produits laitiers passe désormais davantage par l'éco-conception des emballages que par des progrès sur les recettes.

Les pistes d'amélioration des recettes sont désormais limitées. L'indicateur publié précédemment, sur le nombre de projets d'amélioration menés chaque année, ne paraît plus pertinent.

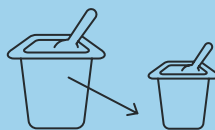
L'attente sociétale se porte depuis quelques années sur les emballages, en particulier ceux en plastique.

Pour piloter notre stratégie d'éco-conception des emballages, engagée autour de 4 axes, nous avons défini en 2022 un nouvel indicateur d'évaluation de la part d'emballages ménagers recyclables en France.

Cet indicateur est en lien avec les enjeux environnementaux, réglementaires et les attentes consommateurs liés aux emballages.

La Loi AGECE et la Stratégie 3R associée fixent pour objectif de tendre vers 100% d'emballages recyclables d'ici 2025, et notamment pour les emballages en polystyrène (PS).

NOTRE STRATÉGIE D'ÉCO-CONCEPTION DES EMBALLAGES



Axe 1 : Réduire et renoncer



Axe 2 : Améliorer la recyclabilité



Axe 3 : Responsabiliser nos approvisionnements



Axe 4 : Proposer de nouveaux usages

PART D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES EN FRANCE

	2022	Objectifs 2025
Entièrement recyclable	5%	6%
Majoritairement recyclable	13%	94%
Non recyclable	82%	0%

Périmètre de ce nouvel indicateur : emballages des produits fabriqués par la Coopérative et Yéo Frais, pour les circuits de vente aux ménages, en France. Ce périmètre a vocation à s'élargir à la distribution en restauration, et aux autres sites du Groupe qui mettent en marché des produits emballés en volumes nettement plus faibles.

Méthodologie : Evaluation de la recyclabilité de nos emballages ménagers en France en 2022 à l'aide de l'outil "TREE" mis à disposition par CITEO, selon les 3 niveaux de recyclabilité définis par la loi AGECE : 1) Entièrement recyclable, 2) Majoritairement recyclable et 3) Non recyclable. Puis projection de l'évolution attendue d'ici 2025 grâce aux projets menés en interprofession ou au sein de nos structures, sur la base des volumes 2022.

Afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2025 :

- Nous continuons à participer activement aux travaux du consortium PS25 dont l'objectif est la mise en place d'une filière de recyclage en boucle fermée du polystyrène (PS) en France (les pots PS représentent 74% de notre offre).
- Nous mettons en œuvre des projets d'éco-conception permettant l'amélioration de la recyclabilité.

EXEMPLES DE PROJETS D'ÉCO-CONCEPTION DE NOS EMBALLAGES EN COURS



[Axe 1 : Réduire et renoncer] 2023
 Suppression du cluster en carton qui entoure encore les 4 pots de yaourt des 14 références YO Gourmand. Remplacer le cluster par des étiquettes aura nécessité un nouvel équipement de conditionnement.
 Gain : 25% du poids de l'emballage UVC

[Axe 1 : Réduire et renoncer] 2023
 Les pots préformés en polypropylène (PP) de 500g et 1kg s'allègent de 9% de plastique, soit un gain annuel de près de 80 tonnes de plastique (sur la base des volumes 2022).



[Axe 2 : Améliorer la recyclabilité] Octobre 2022
 La fontaine à yaourt d'1,5 litre devient recyclable : une nouvelle structure, sans aluminium, composée de PE et d'EVOH compatible avec le recyclage des emballages en PE souple. Un format de rupture sur le rayon, plus léger et recyclable, qui doit encore trouver sa place dans les réfrigérateurs de nos consommateurs !

[Axe 2 : Améliorer la recyclabilité] 1^{er} semestre 2024
 Nos barquettes de raclette 400g et Saint Paulin 200g se transforment vers plus de recyclabilité en abandonnant le PVC.



[Axe 3 : Responsabiliser nos approvisionnements] 2023
 Nos couvercles transparents en PET sont déjà composés à 50% de plastique recyclé. 10% de ce PET sera désormais issu du recyclage de pots et barquettes.
 Nos couvercles redeviennent des couvercles, pour une économie de plastique vierge estimée à 120 tonnes par an.

[Axe 4 : Proposer de nouveaux usages] septembre 2022
 Yo Gourmand propose un nouveau format d'emballage dans sa gamme pour la RHF. Ce seau de 5kg vise à favoriser la vente et le service de yaourt en vrac, et limiter ainsi les emballages individuels. A suivre : un format 3kg.



COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS

METTRE EN VALEUR NOTRE ANCRAGE LOCAL

L'ancrage local est un marqueur essentiel du Groupe. Les sociétaires, par leur implantation et leur implication dans tout le département, ancrent la coopérative dans le département de la Manche.

Le réseau France Frais dispose de plus de 120 plateformes dans 76 départements métropolitains. Ce qui apporte des emplois de toutes qualifications (préparateurs de commandes, chauffeurs, commerciaux...) dans de nombreuses villes moyennes.

Les produits laitiers que nous produisons, les produits alimentaires que nous distribuons, portent le savoir-faire de tous ces territoires.



DES EMPLOIS À TRAVERS TOUTE LA FRANCE : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLABORATEURS

Effectif par région	2018	2019	2020	2021	2022
Hauts de France	291	286	262	287	308
Normandie	1 223	1 310	1 318	1 364	1 421
Ile de France	888	874	826	794	824
Grand Est	213	205	234	252	260
Bretagne	245	250	193	200	212
Pays de Loire	113	128	179	173	156
Centre Val de Loire	148	148	137	143	140
Bourgogne Franche Comté	260	270	251	293	325
Nouvelle Aquitaine	170	174	204	198	223
Auvergne Rhône Alpes	635	641	627	668	697
Occitanie	636	666	648	655	665
Provence Alpes Côte d'Azur	179	189	206	188	190
Pays européens limitrophes	13	25	23	20	20
Groupe	5 014	5 166	5 108	5 235	5 441



L'attention à l'ancrage local passe également par le référencement de producteurs locaux. La notion de produit, de producteur local est généralement entendue comme une proximité entre producteur et consommateur, dans un rayon de 50 à 150 kilomètres en général. Pour France Frais, comme chaque plateforme livre des clients dans son département, éventuellement un département voisin, nous avons retenu comme « locaux » les producteurs situés dans le même département, ou dans un département limitrophe de la plateforme.

Sur les 1723 fournisseurs de produits alimentaires actifs en 2022, la majorité est référencée par les filiales (1062).

Ces fournisseurs étant majoritairement de petite taille, les volumes d'achats sont limités.

Ce mode de référencement ouvert est un choix ancien du réseau France Frais. Le but premier est de matérialiser notre volonté d'être proches des professionnels et aux consommateurs jusque dans l'offre des produits.

Ce choix impose des contraintes : les petites entreprises ont souvent des difficultés à fournir les fiches techniques de leurs produits, à compléter des évaluations qualité ou RSE... Les accompagner pour progresser sur ces bonnes pratiques reste un enjeu pour les prochaines années.

	2020	2021	2022
Part des fournisseurs locaux	56%	55%	57%
Part du montant d'achats	14,9%	14,2%	13,9%

A une échelle plus large, les achats du Groupe sont un levier fort de soutien à la filière agro-alimentaire : producteurs agricoles, fabricants de produits alimentaires.

Oscillant autour de 90%, avec un effet marqué lors de la crise Covid, nous avons donc fixé un objectif à 92% en 2026.

Sur 2022, la pénurie de produits a favorisé les achats de France Frais en provenance de pays limitrophes (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). La part d'achats aux fabricants en France est descendue à 88,4%. La part du pôle industriel s'est maintenue, à 94,6%. Le résultat pour le Groupe est de 89,9%.

Autre axe d'ancrage local : les parrainages et les engagements dans le sport de proximité.

Les actions en Normandie sont les plus visibles, de par notre histoire : partenariats avec les clubs de football amateur US Avranches Mont-Saint-Michel et AS Cherbourg ; partenariat d'une étape de la coupe du monde de cyclo-cross, en janvier 2022.

Elles s'étendent également à l'ensemble du Groupe. Depuis 2021, France Frais et la Coopérative sont partenaires de la Ligue de football de Normandie, et notamment du Pôle espoirs de Lisieux.

Le Relais des laiteries est un événement « maison » depuis 2009, au profit de l'AFM Téléthon. Organisé par des bénévoles sociétaires, salariés et retraités des Maîtres Laitiers, il propose chaque dernier dimanche de novembre des circuits de marche, trail, vélo, VTT dans la campagne de Sottevast et des alentours. France Frais et l'un de ses fournisseurs sont parties prenantes avec une vente de madeleines.



DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

Nous suivons le taux de service de nos différentes filiales en mesurant leur capacité à servir les commandes de nos clients dans le respect des quantités et délais souhaités.



TAUX DE SERVICE CLIENTS DE LA COOPÉRATIVE

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de service (colis)	97,7%	98,0%	97,3%	93,4%	88,8%

Le taux de service de la Coopérative reflète les bouleversements de la chaîne alimentaire depuis 2020. La crise de la Covid a été suivie d'une reprise d'activité perturbée par les retards ou ruptures de matières premières. En 2022, l'inflation forte a amené des bascules des consommateurs vers les marques distributeurs. Ceci a entraîné des commandes supérieures à nos capacités de production, avec des variations rendant les prévisions de ventes moins fiables.

TAUX DE SERVICE CLIENTS DE FRANCE FRAIS

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de livraisons parfaites	81,9%	81,5%	77,5%	77,9%	76,1%
Taux de service à la ligne	98,7%	98,7%	98,1%	98,4%	97,0%

Chez France Frais, au-delà d'un taux de service habituel à la ligne ou au volume de produits, nous souhaitons suivre avec nos clients le service rendu depuis l'offre commerciale jusqu'à la facturation. **La notion de livraison parfaite apporte une vision doublement exigeante.** Nous prenons en compte les écarts sur toute la chaîne de prestation (tarification, prise de commande, préparation, livraison, facturation...) et le ramenons à la livraison, ce qui met davantage l'accent sur le ressenti client.

Le taux de commandes parfaites des fournisseurs, chez France Frais, illustre à quel point la plupart des producteurs et transformateurs alimentaires sont touchés par les à-coups de l'économie ces dernières années.

	2019	2021	2022
Taux de livraisons parfaites fournisseurs	72,2%	69,2%	61,4%

Nos activités sont très majoritairement réalisées avec les professionnels : GMS, RHF. Nous souhaitons toutefois garder une bonne compréhension des attentes des consommateurs.

Les requêtes de consommateurs sont très rares chez France Frais. Elles sont un peu plus fréquentes pour le Pôle industriel qui porte des productions en marque propres (Campagne de France, YoGourmand...), commercialisées dans les circuits de vente au détail.

Pour faciliter ces contacts, nous développons les nouveaux canaux de communication que constituent les réseaux sociaux et internet (Cf. chapitre suivant).

NOMBRE DE REQUÊTES CONSOMMATEURS TRAITÉES PAR AN

	2018	2019	2020	2021	2022
Coopérative Maîtres Laitiers	28	91	54	35	16
Yéo Frais	235	281	215	198	209

ÉCHANGER EN TRANSPARENCE AVEC NOS PARTIES INTERESSÉES

Avec les consommateurs, le grand public : nous multiplions les possibilités de contact au plus près du terrain. Chaque filiale sera présente sur internet.

- Soit via un **site dédié** (présentation, formulaire de contact).
- Soit sur les **réseaux sociaux** (actualités ; échanges plus fluides avec les parties intéressées).

Objectif : d'ici 2025, possibilité pour les parties intéressées d'entrer en contact avec les **62 principales filiales commerciales**.



	2018	2019	2020	2021	2022
Nb filiales « digitalisées »	12	17	22	39	46
% filiales « digitalisées »	19%	27%	35%	63%	74%

Avec les fournisseurs, nous souhaitons créer des relations tant au niveau du terrain, via les filiales, qu'au niveau Groupe, via la cellule d'achats « Frais généraux ». Nous développons la prise en compte de leurs pratiques RSE, lors du référencement, lors des évaluations périodiques.

Le questionnaire de référencement des produits alimentaires France Frais porte d'abord sur les conditions d'hygiène et de sécurité du produit. Mais il comporte aussi des exigences sur les pratiques sociales et environnementales.

Les relations avec les pouvoirs publics, les autres entreprises de nos secteurs d'activité passent par la participation aux instances et groupes de travail interprofessionnels : Coopération agricole, Syndifrais, Fedalis...

Fin 2022, pour faciliter la transition écologique de notre flotte de véhicules et de nos sites de distribution, nous nous sommes rapprochés du Club Demeter, qui rassemble des industriels, des distributeurs, des prestataires logistiques et des acteurs institutionnels. Le Groupe adhérera au Club à partir du 1^{er} avril 2023.



Club Déméter
Logistique Responsable

DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

La cartographie des risques nous a conduits à placer cet enjeu en faible priorité. Il ne fait donc pas l'objet d'un suivi avec indicateur de performance

Pour mieux formaliser notre devoir de vigilance, nous travaillons à une charte d'achats responsables, que nous déploierons d'abord sur la Coopérative en 2023, puis sur l'ensemble du Groupe.









GARANTIR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

La protection et la maîtrise des données personnelles ont été traitées selon les exigences du RGPD, et ne semblent pas susciter de préoccupation des parties intéressées. Il n'y a pas eu de demandes de consultation ou de rectification de données personnelles auprès des référents. Nous abandonnons donc ce suivi des demandes comme indicateur de suivi.

Cet enjeu porte davantage aujourd'hui sur la protection des données et des systèmes d'informations.

Le renforcement de nos équipes informatiques sur ce sujet se traduit notamment par des informations de sensibilisation généralisées à l'ensemble du Groupe.

8 bons cyber réflexes

- 1** Je verrouille ma session lorsque je m'absente. Si possible j'attache mon PC avec un anti-vol. 
- 2** J'utilise un mot de passe facile à mémoriser et difficile à deviner ! 
- 3** J'utilise uniquement les outils validés par le Groupe. 
- 4** Je sauvegarde mes données 
- 5** Dans les lieux publics je veille sur mes équipements, j'utilise un filtre de confidentialité et je ne divulgue pas d'informations sensibles lors de mes conversations. 
- 6** Je ne communique jamais mes identifiants, mots de passe, codes d'accès à des tiers par email, téléphone, ou sur un site internet. 
- 7** Je suis vigilant avec ma messagerie, je ne clique pas sur les liens ni les pièces jointes qui me semblent suspects. 
- 8** Je signale un incident de sécurité, je souhaite lever un doute, je m'interroge sur une pratique sécurité. 

COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES



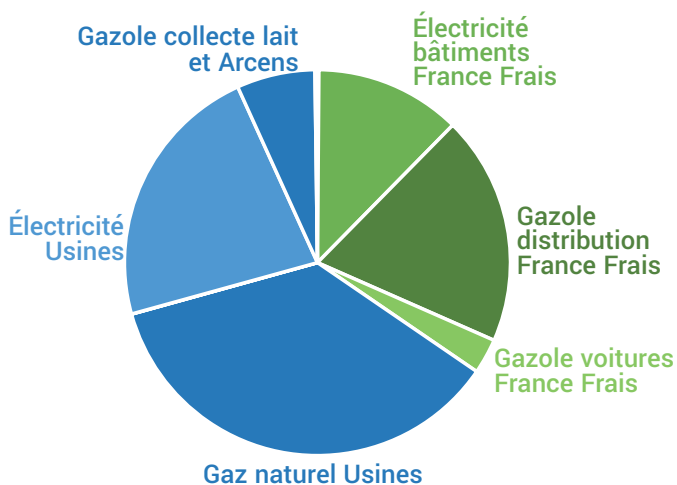
AMÉLIORER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La consommation d'énergies est le premier enjeu environnemental du Groupe car elle a un triple impact :

- Consommation de ressources fossiles
- Changement climatique
- Pollution en centre-ville

Nous avons choisi de les traiter dans 3 enjeux RSE distincts pour mieux piloter les actions.

La répartition des consommations d'énergies permet d'affiner les priorités à donner.



Notre premier plan d'actions est donc une démarche d'efficacité énergétique entamée en 2017 au sein des usines.

Les travaux ont démarré par Réo, en 2018, pour saisir l'opportunité de remplacer la chaudière au fioul.

Ils se sont poursuivis sur le site de Valognes de mi 2020 à avril 2021. La consommation d'énergie par tonne produite y est en baisse de 31% de 2020 à 2022. Cette performance est réalisée dans un contexte de croissance forte de la production. Le gain d'efficacité sur l'ensemble du site bénéficie donc de cet effet de volume.

En août 2021 a démarré un chantier majeur sur le site de Sottevast. Comme il comporte 12 tranches de travaux, le projet a été baptisé « Héraklès ». Il est prévu pour un achèvement fin 2023 et représente un investissement de plus de 20 M€.

CHAUFFERIE
OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS DE LA CHAUFFERIE

TRAITEMENTS THERMIQUES. NETTOYAGE DES INSTALLATIONS.

VAPEUR

BAISSE DE 17% DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

COMPRESSION D'AIR
REGROUPEMENT DE DEUX INSTALLATIONS EN UNE SEULE

CHALEUR FATALE

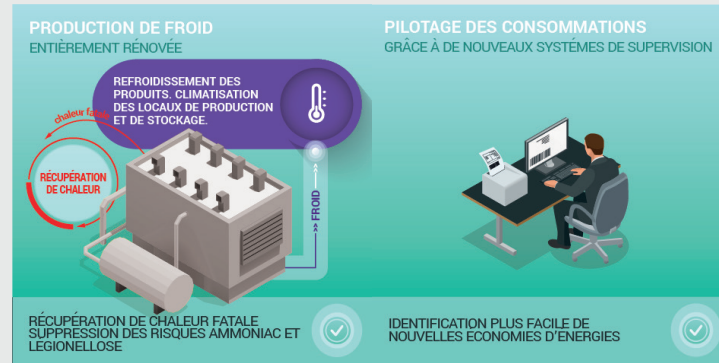
RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

FONCTIONNEMENT DES MACHINES ET DES VANNES.

AIR COMPRIMÉ

LA RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE CONTRIBUE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La réfection de la chaufferie, de la production d'air comprimé, le renouvellement de l'installation de production de froid ont été livrés sur le deuxième semestre 2022. La récupération de chaleur, source principale d'économie d'énergie a été mise en service sur le premier trimestre 2023. Le gain de 4% sur l'intensité énergétique, a été facilité par ces nouvelles installations.



L'usine Yéo Frais à Toulouse clôturera la démarche. Les travaux s'étaleront sur 2022 et 2023, avec un budget de 4 M€.

La recherche d'efficacité énergétique est menée également sur les autres bâtiments du Groupe. L'usine de Méautis, bien que toute récente, est incluse dans le périmètre d'audit énergétique de 2023. Concernant le réseau France Frais, nous allons rebondir sur la mise en œuvre du « Décret tertiaire » en réalisant des audits énergétiques sur plus de 60 sites, en 2023 et 2024.

	2018	2019	2020	2021	2022
Consommations (kWh)	293 852 335	291 797 325	293 243 645	299 809 939	296 178 412
Tonnages marchandises	773 704	783 023	710 910	751 829	786 539
Intensité (kWh / t)	380	373	412	399	377

CONSOMMATIONS DE CARBURANTS

La réduction des consommations de gazole est menée sur deux axes : l'optimisation du schéma logistique et la formation des chauffeurs.



RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les émissions directes du Groupe sont fortement liées aux consommations d'énergies. C'est une des raisons qui nous amènent à travailler en priorité sur cet enjeu « Energies ».

Les chantiers d'efficacité énergétique permettent de s'attaquer à notre premier poste d'émissions directes : les consommations de gaz naturel et d'électricité.

Depuis 2019, La consommation de fioul a été réduite aux seuls groupes électrogènes. Les émissions liées ont atteint leur plus bas niveau à 2 t CO2e résiduelles en 2022.

Le deuxième poste est lié au gazole pour les livraisons de France Frais.

Nous avons mené une étude logistique des flux amonts et avals du réseau France Frais. Des optimisations de flux sont encore possibles en travaillant avec nos fournisseurs et nos clients. Elles permettront de réduire les distances parcourues, donc les consommations et les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, la reprise de l'activité a favorisé ces optimisations de poids moyen livré.

Par ailleurs, le projet « Optiflux » s'est concrétisé avec le recrutement de personnel dédié et des études affinées pour proposer à tous les fournisseurs de France Frais de consolider leurs flux au départ de la Normandie. La mise en œuvre effective est prévue pour juin 2023.



Nous sommes également en veille sur la transition énergétique pour les véhicules. Nous avons par exemple adhéré à la Charte H2 Manche, qui vise à développer l'usage de l'hydrogène vert dans le département de la Manche et le Grand Ouest. Au 1^{er} avril 2023, le Groupe adhérera au Club Demeter Logistique pour étendre, entre autres, les partenariats sur la transition du transport.

Ces travaux doivent nous permettre de définir un objectif de réduction des gaz à effet de serre de nos transports fin 2023.

SCOPE 1, EN TONNES DE CO₂e

		2018	2019	2020	2021	2022
Scope 1 (t CO2e)	France Frais	37 239	38 924	33 717	36 916	36 327
	Pôle industriel	35 993	34 753	34 839	36 182	34 960
	Activités support	4 596	4 995	5 198	5 099	5 352
	Groupe	77 827	78 672	73 755	78 196	76 640
Scope 2 (t CO2e)	France Frais	2 911	3 052	3 052	2 884	2 812
	Pôle industriel	5 224	5 574	5 565	5 267	4 702
	Activités support	34	41	37	37	37
	Groupe	8 170	8 671	8 654	8 187	7 551
GES / tonnage (kg CO2e / t march)	France Frais	88,4	90,6	95,0	94,4	86,2
	Pôle industriel	128,9	126,2	124,7	125,5	119,3
	Activités support	0	0	0	0	0
	Groupe	111,1	111,5	115,9	114,9	107,0

INTENSITÉ GES LIÉE AUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES SITES DU PÔLE INDUSTRIEL, EN KG CO2e / T MARCHANDISE

Objectif : -20% en 2026 par rapport à 2017

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pôle industriel	129,5	115,6	113,1	111,1	112,2	106,6
Evolution / 2017	-	-10,7%	-12,7%	-14,2%	-13,3%	-17,6%

SCOPE 3

L'amont laitier dépasse de très loin les émissions directes du pôle industriel et du réseau de distribution. L'accompagnement de nos producteurs sociétaires à l'aide des diagnostics CAP'2ER est donc un axe majeur de réduction de l'empreinte carbone du Groupe.

Poids des principales sources d'émissions du Groupe :



En 2022, les diagnostics ont été réalisés essentiellement en niveau 2.

Les diagnostics de niveau 2 sont plus longs à réaliser (environ 2 jours, contre 0,5 jour en niveau 1) mais plus spécifiques aux exploitations étudiées (le niveau 1 associe des indicateurs de l'exploitations et des indicateurs régionaux).

Avec 48% des exploitations étudiées, nous sommes en ligne avec notre objectif de 100% à fin 2025.

Jusqu'à 2025, nous sommes donc dans un objectif de moyens : réaliser l'état des lieux avec nos sociétaires, et participer aux travaux de la filière lait pour définir une trajectoire d'atténuation du changement climatique.

Pour les sociétaires engagés sur le segment « lait bas carbone », ces diagnostics sont d'autant plus intéressants qu'ils permettront de valider la contribution sociétale de ce segment.

	2020	2021	2022
Nb diagnostics niveau 1	137	72	1
Nb diagnostics niveau 2	1	15	80
Cumul des exploitations diagnostiquées	20%	34%	48%

Sur 2020-2021-2022 en kg CO2e / litre de lait	Fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
Fermentation entérique	0,585	0,60	0,55
Aliments	0,110	0,12	0,12
Gestion des effluents	0,178	0,17	0,16
Fertilisation azotée	0,097	0,08	0,08
Carburant, électricité	0,056	0,06	0,06
Engrais	0,025	0,02	0,02
Total émissions de GES (CH4, N2O et CO2)	1,051	1,05	1,01
Cultures annuelles	0,020		
Prairies temporaires	-0,002		
Prairies permanentes	-0,130		
Haies	-0,090		
Total puits de GES	-0,202	-0,16	-0,15
Bilan net GES	0,850	0,89	0,86
Part de prairies temporaires (source : niv.2)	11%	11%	nc
Part de prairies permanentes (source : niv.2)	45%	38%	31%
Part de SAU en prairies	58%	49%	nc
Linéaire de haies / exploitation (en m)	16 991	15 180	10 920
Durée de pâturage (source : niv.2)	174	170	146
ha de biodiversité / ha de SAU	2,47	1,6	1,4

Après 3 années de diagnostics CAP'2ER, nous disposons de résultats représentatifs de l'ensemble des exploitations sociétaires, sur tous les segments laitiers.

En termes d'émissions, les exploitations Maîtres Laitiers sont en ligne avec celles de Normandie. Elles dépassent la référence France sur les émissions des vaches elles-mêmes (due au méthane issu de la rumination). C'est évidemment le levier le plus délicat à activer. Nous sommes en veille sur ce sujet pour proposer des pistes d'action réalistes aux sociétaires.

Les exploitations MLC se distinguent par leur fonction « puits de carbone » plus importante. Elles comportent en effet davantage de prairies permanentes et temporaires, qui permettent une durée de pâturage plus longue. Les linéaires de haies témoignent également de la conservation du bocage dans le Cotentin.

Les diagnostics CAP'2ER sont un outil pour améliorer la conduite des élevages. Ils livrent aussi des indices que le Cotentin a été façonné par l'élevage et pourrait rester un territoire propice à la production laitière.

AUTRES POSTES DU SCOPE 3

Le chiffrage des autres postes du scope 3 a été réalisé en septembre 2022 pour la Coopérative. Les postes principaux sont les emballages (achats + fin de vie), les ingrédients, le transport routier aval.

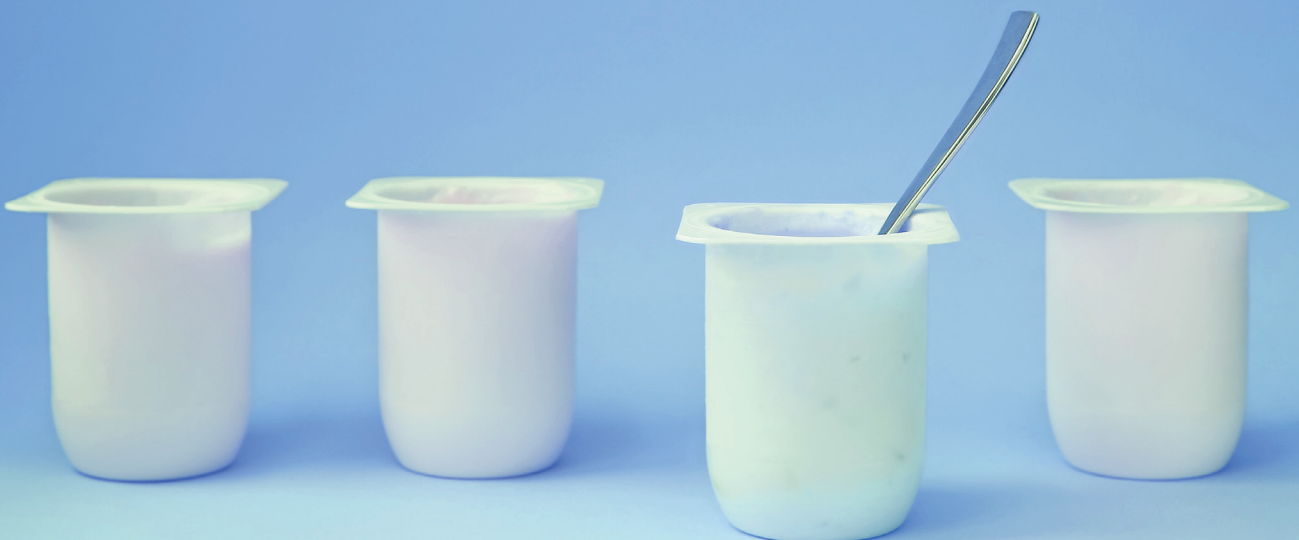
Pour France Frais, le chiffrage n'est pas finalisé, mais le poste dominant sera l'amont agricole, comme pour toute la filière alimentaire. Notre enjeu sera donc de mobiliser nos plus petits fournisseurs, en respectant leurs particularités, dans notre logique d'accompagnement et de valorisation des fournisseurs locaux.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous abordons 3 axes dans notre progression vers l'économie circulaire :

- Optimiser les emballages de nos produits, pour diminuer l'impact des déchets après consommation.
- Réduire, trier les déchets de nos usines et plateformes de distribution.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'optimisation des emballages passe d'abord par leur limitation dès la conception des produits. (Cf. chapitre « Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos produits et nos services »).





Déchets de nos usines et plateformes de distribution

Des actions de prévention des déchets existent aussi bien dans le Pôle industriel que dans le réseau France Frais : suivi des casses, réutilisation des caisses ou intercalaires carton en préparation de commande...

Nous pouvons calculer les données de collecte sélective pour 84% des sites. 3% sont identifiés comme ne triant pas : il s'agit des plus petits dépôts France Frais qui sont en collecte publique. Avec la généralisation de la consigne de tri, ceux-ci devraient pouvoir bénéficier d'enlèvements séparés du carton. Les 13% restant sont des magasins de détail ou des entrepôts partagés avec des tiers, pour lesquels nous ne gérons pas la collecte et n'avons pas de données.

		2018	2019	2020	2021	2022
Déchets non dangereux (DND) triés	France Frais	801	800	1 464	2 023	2 123
	Pôle industriel	3 542	3 257	3 206	3 529	4 729
	Groupe	4 343	4 057	4 670	5 553	6 853
Non trié	France Frais	1 650	1 650	1 582	1 615	1 628
	Pôle industriel	1 690	1 851	1 145	1 218	1 248
	Groupe	3 340	3 501	2 728	2 838	2 885
Total DND	France Frais	2 451	2 450	3 046	3 639	3 750
	Pôle industriel	5 232	5 108	4 352	4 747	5 977
	Groupe	6 038	5 922	6 752	8 132	9 738
% tri	France Frais	nc	nc	48%	56%	57%
	Pôle industriel	68%	64%	74%	74%	79%
	Groupe	nc	nc	69%	68%	70%

		2018	2019	2020	2021	2022
Intensité déchets (kg / t march)	France Frais	nc	nc	7,9	8,6	8,3
	Pôle industriel	16,4	16,0	13,4	14,4	18,0
	Groupe	nc	nc	9,5	10,8	12,4

Jusqu'à 2020, seuls les déchets de carton, papier et plastiques étaient suivis chez France Frais. Les données 2018 et 2019 sont donc à interpréter avec précaution.

Les quantités de déchets non triés sont également approximatives. Une majorité de sites France Frais est en collecte publique. Nous estimons donc les tonnages de déchets à partir du nombre de bacs de collecte et de ratios de l'Ademe.

L'enjeu majeur porte sur les biodéchets, principal témoin de gaspillage alimentaire dans nos activités.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Sur le site de Sottevast, la collecte de biodéchets augmente d’abord en 2020, grâce à une meilleure séparation entre biodéchets et déchets non triés, avec notre prestataire de collecte.

Par contre depuis 2021, et de façon marquée sur tous nos sites industriels, les tonnages de produits mis en destruction car à date courte sont en forte hausse : 1721 t en 2020 ; 2076 t en 2021 ; 3210 t en 2022. Les actions en cours sont celles évoquées au chapitre Taux de service clients : améliorer les prévisions, mieux cadrer les hausses de commandes en marques distributeurs pour éviter les fins de lots non commercialisables.

Cette tendance se retrouve de façon très atténuée chez France Frais. Les produits en date courte ont pu être donné aux associations



	2018	2019	2020	2021	2022
Dons de produits alimentaires (t)	518	620	768	567	669

MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET REJETS D’EAU

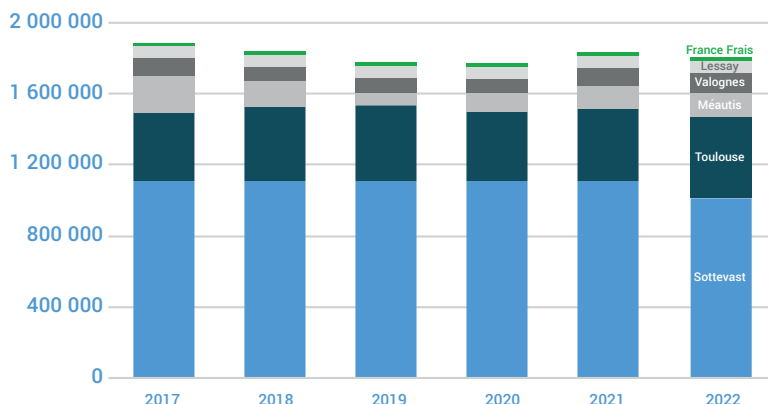
Les enjeux sur l’eau concernent le Pôle industriel (98% des consommations), et particulièrement Sottevast (54%).

CONSOMMATION D’EAU

La principale utilisation de l’eau est liée au nettoyage des installations industrielles et des véhicules. La réduction de consommation est donc contrainte par l’impératif de sécurité des produits.

	2018	2019	2020	2021	2022
Groupe (m ³)	1 859 445	1 793 280	1 803 303	1 902 876	1 858 161
Pôle industriel (m ³)	1 825 234	1 759 194	1 767 768	1 867 739	1 817 651
Intensité en eau Pôle indus. (m ³ /t)	5,71	5,50	5,46	5,65	5,47

Consommations d’eau (m³)



La consommation d'eau associée aux nettoyages varie fortement selon les activités. La production de lait UHT est la moins consommatrice. Vient ensuite la production de produits laitiers frais. La fabrication de fromage est la plus consommatrice car le nettoyage est manuel.

Des plans d'économie d'eau sont en cours, avec des études réalisées sur 2022, qui se traduiront par des investissements à partir de 2023. La baisse est entamée à Sottevast qui bénéficie des premières livraisons de travaux du chantier Héraklès à partir de l'été 2022, et de la mobilisation que cela a suscité auprès des équipes.

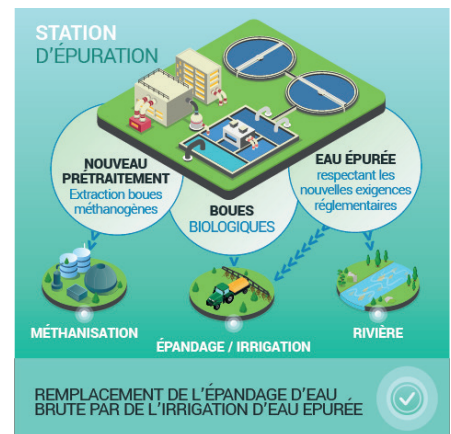
REJETS D'EAU

Les laiteries rejettent davantage d'eau qu'elles n'en consomment : produire des produits laitiers revient à retirer une part de l'eau contenue dans le lait.

A Sottevast, le projet Héraklès s'est traduit par la livraison des nouvelles installations de traitement d'eau.

Les rejets d'eaux usées se répartissent en quatre flux :

- Rejets d'eau épurée à la rivière, avec un niveau de qualité plus élevé, pour répondre aux nouvelles exigences de qualité des eaux.
- Extraction des boues « physico-chimiques », qui seront envoyées en méthanisation.
- Épandage des boues « biologiques » dans les champs proches de l'usine.
- Le débit de la douve étant insuffisant pour absorber toutes les eaux épurées, une partie sera utilisée en irrigation dans les champs à proximité de l'usine. Bénéfice additionnel : nous supprimons les mauvaises odeurs qui peuvent gêner les voisins lors des épandages !



Un aléa de process (apparition de billes de graisse) a perturbé la mise en service du nouveau traitement. Sa résolution avec les fournisseurs des équipements se poursuit sur 2023.

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ

Première démarche d'accompagnement de la « qualité du métier d'éleveur » en France et en Europe, la Charte des bonnes pratiques d'élevage (CBPE) a été créée par l'interprofession : la fédération nationale bovine et la fédération des producteurs de lait. Ce document réglementaire, agréé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a pour but de faire progresser les éleveurs vers des pratiques plus responsables et répondant davantage aux évolutions sociétales.

Créée en 1999, la Charte vient de connaître sa troisième mise à jour majeure, lancée lors du Salon de l'agriculture 2022. L'évolution la plus notable porte sur le bien-être animal qui fait maintenant l'objet d'un septième chapitre, reprenant les éléments de l'outil « Boviwell ».

Jusqu'au premier trimestre 2022, les techniciens de la Coopérative se sont appropriés le nouveau référentiel, qu'ils ont utilisé pour les visites dans les exploitations sociétaires à partir d'avril 2022. Notre objectif est d'avoir réalisé la visite avec cette nouvelle version, sur l'ensemble des exploitations sociétaires, d'ici fin 2025 (en ligne avec l'objectif de la filière Lait en France).

CONFORMITÉ À LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE AU SEIN DE LA COOPÉRATIVE

En moyenne sur l'année laitière	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Part des exploitations	92,7%	91,7%	91,3%	91,6%	90,8%
Part du lait collecté		95,2%	95,3%	95,2%	95,2%

Le bien-être animal est également porté par le réseau France Frais. Le questionnaire de référencement et d'évaluation des fournisseurs comporte une exigence de respect des règles et usages définis par l'OIE (Organisation Mondiale de la Santé Animale), ainsi que des 5 fondamentaux (Ne pas souffrir de faim ou de soif. Ne pas souffrir de contraintes physiques. Être indemne de douleur, blessure et de maladie. Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux. Être protégé de la peur et de la détresse).

Ce questionnaire est en cours d'évolution. Il sera un peu plus détaillé sur ce volet du bien-être animal, mais différencié selon la taille du fournisseur.

La biodiversité est une thématique dont la complexité nous amène à un discours prudent.

Les diagnostics CAP'2ER fournissent un indicateur de biodiversité. Lancés en 2020, ils ont été réalisés sur 48% des exploitations sociétaires (objectif 100% à fin 2025).

La pratique du pâturage, la préservation du bocage apparaissent comme des éléments favorables, mieux préservés dans le Cotentin.

Moyenne 2020-2021-2022	Fermes MLC diagnostiquées	Référence Normandie	Référence France
ha de biodiversité / ha de SAU	2,47	1,6	1,4

Le fort engagement des sociétaires à l'utilisation d'aliments sans OGM pour les vaches (plus de 70% des exploitations) conduit par ailleurs à une utilisation faible des tourteaux de soja en provenance de régions à déforestation comme le Brésil, l'Uruguay ou le nord de l'Argentine, dont la production est quasi intégralement OGM.



RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR EN VILLE

Nous avons décidé depuis 2020 d'identifier la pollution en ville comme nouvel enjeu, distinct de la consommation d'énergie et du changement climatique, car il correspond à un impact plus spécifique au réseau France Frais.

Les véhicules de distribution circulent essentiellement en ville, pour livrer les métiers de bouche.

Principal impact : la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé.

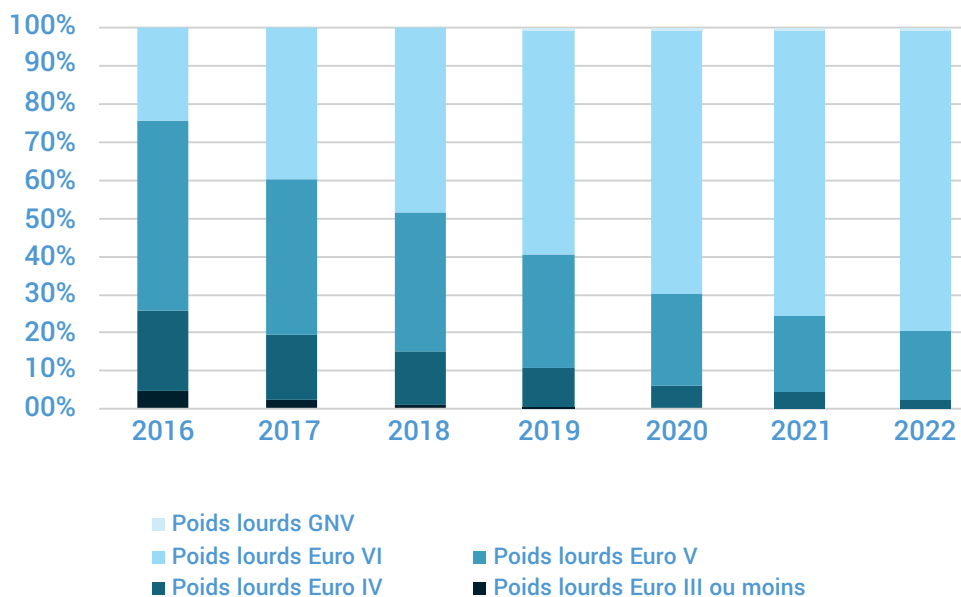
Mais nous sommes aussi attentifs aux problématiques de bruit, d'encombrement des rues...

Le traitement de cet enjeu recoupe celui d'économie d'énergie : une moindre consommation de carburant concoure à de moindres émissions polluantes.

Le renouvellement des véhicules y contribue également. Les émissions de particules et d'oxydes d'azote sont diminuées d'un facteur 10 entre un poids-lourd euro III et un euro VI.

France Frais	2018	2019	2020	2021	2022
Poids-lourds Euro VI	48,7%	59,5%	69,9%	75,0%	80,1%

POIDS-LOURDS FRANCE FRAIS PAR NORME EURO



Le troisième axe de progrès porte sur la bascule vers des énergies autres que le gazole. Les possibilités techniques disponibles à ce jour ne répondent encore que très imparfaitement aux exigences d'exploitation (autonomie des véhicules frigorifiques, facilité pour faire le plein, coût...). L'identification de solutions et le partage de retours d'expérience a motivé notre adhésion au Club Demeter Logistique.

Nous finaliserons notre feuille de route à l'automne 2023, de façon à répondre aux attentes des collectivités locales, en tenant compte de délais de livraison des poids-lourds neufs extrêmement longs (18 à 24 mois).



5. SYNTHÈSE DES INDICATEURS CLÉS



INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2018	2019	2020	2021	2022
COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS						
<i>Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes</i>						
Taux de fréquences AT	Nb AT avec arrêt / nb h travaillées x 1 000 Objectif : < 50 en 2025	57,5	63,0	53,9	53,4	49,6
Taux de gravité	Nb jours arrêt suite AT / nb h travaillées x 1 000 000	1,74	2,24	2,49	3,04	2,53
<i>Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs</i>						
Formations aux sociétaires	Exploitation participantes / nb moyen exploitations	16,6%	15,2%	11,6%	14,1%	14,8%
Formation des collaborateurs	Nb h formation / total collaborateurs au 31/12	6,3h	7,6h	6,2h	7,5h	7,1h
<i>Favoriser le dialogue social et la diversité</i>						
Sociétés ayant mis en place les entretiens	Nb de société ayant mis en place les entretiens / nb total de sociétés	33%	44%	51%	61%	63%
Collaborateurs vus en entretien dans l'année	Nb collaborateurs vus en entretien / nb collaborateurs au 31/12	nc	nc	32%	25%	24%
<i>Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur</i>						
Turn-over	Entrées CDI + sorties CDI / 2 / nb CDI au 31/12	14,1%	13,9%	12,9%	18,3%	18,9%

nc : non calculé



INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2018	2019	2020	2021	2022
COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE						
<i>Contribuer à l'excellence de la filière laitière</i>						
Exploitations en segment à impact sociétal	Exploitations « pâturage non OGM » + « AOP » + « Bio » (yc conversions) / nb exploitations. Objectif : > 78%	74,8%	79,6%	79,5%	78,9%	78,6%
<i>Garantir la sécurité des aliments et la performance des process</i>						
Sites faisant l'objet d'une certification	% des sites industriels	100%	100%	100%	100%	100%
	% des sites France Frais	55%	55%	54%	55%	57%
<i>Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services</i>						
Amélioration de nos produits	Emballages ménagers majoritairement recyclables en France (Maîtres Laitiers et Yéo) - Objectif : 100% en 2025	nc	nc	nc	nc	18%
COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS						
<i>Mettre en valeur notre ancrage local</i>						
Achats locaux (France Frais)	Part des achats France Frais auprès de fournisseurs locaux (méthodologie affinée en 2020)	6,7%	6,8%	14,9%	14,2%	13,9%
Achats en France (Groupe)	Achats de matières premières et produits alimentaires auprès de producteurs ou transformateurs situés en France	nc	nc	nc	nc	89,9%
<i>Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs</i>						
Conformité des produits et services	Taux de service Coopérative (% colis conformes)	97,7%	98,1%	97,9%	94,2%	88,8%
	Taux de service France Frais (% lignes conformes)	98,7%	98,7%	98,1%	98,4%	97,0%
<i>Echanger en transparence avec nos parties intéressées</i>						
Echanges ouverts avec les parties intéressées	Part des 62 principales filiales entretenant des contacts via les réseaux sociaux ou leur site internet	19%	27%	35%	63%	74%
<i>Déployer les bonnes pratiques des affaires</i>						
Formation aux pratiques responsables et loyales	Nb collaborateurs formés (commerciaux et acheteurs)	7	0	0	0	
<i>Garantir la sécurité des données personnelles</i>						
Sécurité des données personnelles	Nb demandes de consultation ou rectification reçues	0	0	0	0	

nc : non calculé

INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2018	2019	2020	2021	2022
COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES						
<i>Améliorer notre consommation d'énergie</i>						
Consommation d'énergies bâtiments Groupe	kWh / t marchandises	380	373	412	399	377
<i>Réduire notre impact sur le changement climatique</i>						
Intensité GES (scopes 1 et 2)	Emissions Groupe (kg CO2e / t marchandises) Baisse des émissions liées aux énergies bâtiments, pôle industriel. Objectif : -20% 2026 vs 2017	111,1 -10,7%	111,5 -12,7%	115,9 -14,2%	114,9 -13,3%	107,0 -17,6%
Avancement des diagnostics CAP'2ER	Part cumulée des exploitations sociétaires diagnostiquées Objectif : 100% à fin 2025			15%	32%	48%
<i>Maîtriser nos consommations et rejets d'eau</i>						
Consommation d'eau Pôle industriel	m3 / t marchandises	5,71	5,50	5,46	5,65	5,47
<i>Promouvoir l'économie circulaire</i>						
Déchets de nos activités	Déchets triés pour recyclage (hors stations d'épuration) / volumes produits finis (kg / t DND)	nc	nc	9,5	10,8	12,4
Gaspillage alimentaire	Dons de produits alimentaires à des ONG ou aux collectivités publiques(t).	518	620	768	565	669
<i>Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité</i>						
Biodiversité et bien-être animal dans les exploitations	Nb moyen exploitations engagées à la charte des bonnes pratiques d'élevage / nb exploitations moyen sur l'année laitière	92,7%	91,7%	91,3%	91,6%	90,8%
<i>Réduire la pollution de l'air en ville</i>						
Pollution de l'air en ville	Nb de poids-lourds Euro VI / total poids-lourds (Périmètre France Frais)	48,7%	59,5%	69,9%	75,0%	80,1%
nc : non calculé						

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LES INDICATEURS

Les indicateurs Groupe incluent l'ensemble des filiales, industrielles, de distribution ou de support (transport, communication...), détenues à plus de 50% par le Groupe.

Ils sont calculés sur l'année civile.

Des indicateurs de production laitière de la Coopérative sont calculés sur l'année laitière : du 1^{er} avril au 31 mars.

Il s'agit des indicateurs suivants :

- Nombre d'exploitations et de producteurs sociétaires de la Coopérative.
- Volumes de lait collecté.
- Nombre de stagiaires et taux de participation des exploitations sociétaires aux formations proposées par la Coopérative.
- Qualité du lait : part de la collecte présentant moins de 50 000 germes par millilitre.
- Prix moyen du lait.
- Part des exploitations, et de la collecte, engagées à la Charte des bonnes pratiques d'élevage.

Les déchets de nombreux sites France Frais sont collectés par le service public local. Nous ne disposons donc pas de tonnages. Ceux-ci sont estimés sur la base du nombre de bacs collectés et de poids au m3 établis par l'Ademe. Pour certains sites dont le nombre de bacs collectés n'est pas connu, le tonnage est estimé d'après celui des sites où le calcul est possible.

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est réalisé à l'aide des facteurs d'émissions de la base internet de Bilans GES de l'Ademe. Les unités d'œuvre des scopes 1 et 2 sont les consommations d'énergies facturées.

Les fuites de frigorigènes sont estimées à partir des charges des installations et groupes frigorifiques, avec un taux de fuite de 10%. Pour 17 sites représentant environ 7% des surfaces immobilières, les charges de fluide ne sont pas connues : les émissions ont été extrapolées sur la base de celles de site de taille et d'activité proches. Les frigorigènes des véhicules ont été estimés sur des valeurs moyennes, avec le facteur d'émission du R404a, un des fluides les plus fréquents et dont l'impact est fort.

Les approximations peuvent sembler nombreuses. Nous rappellerons qu'elles concernent les postes d'enjeu moindre. Et qu'en matière d'émissions de gaz à effet de serre, la précision n'est pas l'objectif premier : les différences d'ordres de grandeur permettent largement d'identifier les postes à enjeu. Le suivi des progrès se fait sur des mesures plus ciblées (consommations d'énergies par exemple).





6. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA SINCÉRITÉ ET DE LA CONFORMITÉ DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Maîtres Laitiers du Cotentin
Route de Valognes, 50260 Sottevast
Exercice clos le 31 mars 2023

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 mars 2023 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 2° et du 3° du I de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons réalisé une planification prévisionnelle de la mission, réalisé une réunion de lancement interne et une réunion de lancement avec le client pour prendre connaissance de la déclaration, du périmètre, des risques d'inexactitudes et ajuster la planification ;
- Nous avons réalisé une relecture critique pour apprécier la cohérence d'ensemble de la DPEF ;
- Nous avons vérifié la conformité : nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information

prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au I de l'article R. 225-105 et les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;

- Nous avons présenté nos conclusions intermédiaires et fait une revue des corrections apportées ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons identifié les personnes en charge des processus de collecte et examiné les processus de collecte, compilation, traitement et contrôle visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons fait une revue de cohérence des évolutions des résultats et indicateurs clés de performance ;
- Nous avons identifié les tests de détail à réaliser et listé les preuves à collecter ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié la sincérité d'une sélection d'indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs (données historiques) que nous avons considérés les plus importants¹ via des tests de détail (vérification de la correcte application des définitions et procédures, vérification de la consolidation, rapprochement des données avec des pièces justificatives). Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 6 et 100% des données sélectionnées pour ces tests.

Note 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes :

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

- Taux de fréquence accident du travail
- Taux de gravité accident du travail
- Turnover
- Sites faisant l'objet d'une certification (sites industriels)
- Pourcentage d'exploitations en BIO
- Part des achats de matières premières et produits alimentaires auprès de producteurs ou transformateurs situés en France
- Intensité (kWh / t)
- Emissions Groupe (kg CO2e / t marchandises) (scope 1 et 2)
- Intensité déchets (kg/ t marchandise)
- Intensité en eau Pôle industriel (m3/t)
- Part des exploitations engagées la Charte des bonnes pratiques d'élevage
- ha de biodiversité / ha de SAU Fermes MLC

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre janvier et juillet 2023 sur une période d'intervention de 7 mois. Nous avons mené 11 entretiens les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Les politiques relatives à « Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs », « Favoriser le dialogue social et la diversité », « Fidéliser nos équipes et développer demain notre marque employeur », « Garantir la sécurité des aliments et la performance des process », « Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs », « Améliorer notre consommation d'énergie », « Maîtriser nos consommations et rejets d'eau » et « Réduire la pollution de l'air en ville » ne mentionnent pas d'engagements et/ou d'objectifs d'amélioration.

- Le processus de reporting doit être fiabilisé au niveau de la traçabilité des données et du contrôle interne

- Nous attirons l'attention du lecteur, sur la note méthodologique reprenant les limites de périmètre pour certains indicateurs.

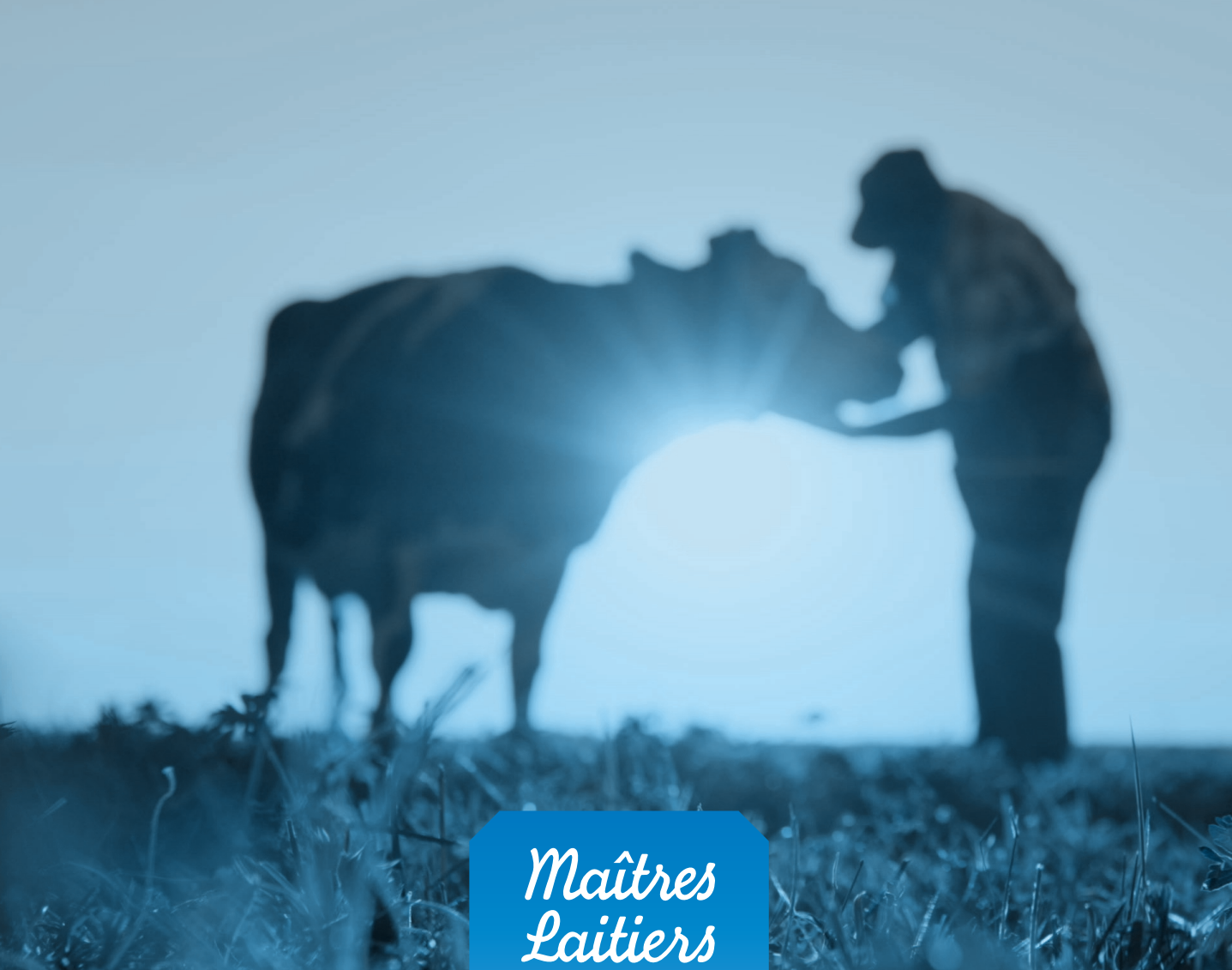
Fait à Toulouse, le 24 juillet 2023

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. de Saint Front', written over a horizontal line.

Pauline de Saint Front
Présidente



CONTACTEZ-NOUS

WWW.MAITRES-LAITIERS.FR

–

LES MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN (MLC)
8, ROUTE DE VALOGNES 50260 SOTTEVAST (FRANCE)

–

tél. 02 33 21 75 75 – fax : 02 33 21 75 01

–

www.linkedin.com/company/maitres-laitiers-du-cotentin